TABLE DES MATIÈRES

DE LA

ONZIÈME ANNÉE DE L'*AMI DU CLERGÉ*

PRÉDICATION

Sermons pour les fêtes

JOUR DE L'AN : La prière du bon chrétien 613
EPIPHANIE : Le bon exemple 1
— Notre vocation à la foi 601
OCTAVE DE L'EPIPHANIE : L'étoile d'Orient. 15
QUARANTE-HEURES : Importance de l'affaire du salut 73
— La pénitence, grand moyen de salut social . 85
RAMEAUX : Méditation des souffrances de Jésus-Christ 145
VENDREDI SAINT : La Passion de Notre-Seigneur . 169
PAQUES : La résurrection est le fondement de la religion 157
ASCENSION : Causes du triomphe du Sauveur . . . 241
PENTECOTE : L'Esprit-Saint et la liberté chrétienne. 253
TRINITÉ : Sublimité de ce mystère 265
FÊTE-DIEU : La messe est un trésor incomparable. 277
SACRÉ-CŒUR : Promesses de Jésus-Christ à la France. 289
ASSOMPTION : Grandeur de Marie 361
ROSAIRE : La dévotion à Marie est catholique et française. 457
TOUSSAINT : Grandeurs et gloires de la sainteté . . 493
TRÉPASSÉS : Beautés du psaume *De profundis*. . 505
DÉDICACE : Culte dû aux églises paroissiales . . . 517
IMMACULÉE-CONCEPTION : Bonté de Marie pour nous 565
NOEL : Marie à la crèche 589

Homélies sur les Evangiles

Dimanches de l'Avent

Ier dimanche. Certitude du jugement dernier, signes précurseurs 553
IIIe — Connaissance de soi-même 577

Dimanches après l'Epiphanie

IIIe dimanche. Guérison d'un lépreux et du serviteur du centurion romain 13
IVe — Jésus apaise la tempête sur le lac de Génézareth 25
Ve — Parabole du bon grain et de l'ivraie. 37
SEPTUAGÉSIME : Parabole des ouvriers appelés à la vigne 49
SEXAGÉSIME : Parabole du semeur 61

Dimanches de Carême

Ier dimanche. Tentation de Jésus au désert 87
IIe — La Transfiguration 97
IIIe — Tout royaume divisé contre lui-même périra 109
IVe — Multiplication des pains 121
PASSION : Qui de vous me convaincra de péché . . 133

Dimanches après Pâques

QUASIMODO : Excellence et conditions d'une paix véritable 181
IIe dimanche. Le bon Pasteur et la brebis fidèle. . 193
IIIe — Caractères et conditions de la vie chrétienne. 205
IVe — Mission et origine éternelle du Saint-Esprit 217
Ve — Conditions et efficacité de la prière . . 229

Dimanches après la Pentecôte

IVe dimanche. La pêche miraculeuse 301
Ve — Des péchés contre la charité fraternelle. 313
VIe — Seconde multiplication des pains . 325
VIIe — Il faut se mettre en garde contre les fausses doctrines 337
VIIIe — Bon usage des richesses. 349
Xe — Humilité dans la prière 373
XIe — Guérison du sourd-muet. 385
XIIe — La charité envers le prochain . . . 397
XIIIe — La lèpre figure du péché 409
XIVe — La Providence divine 421
XVe — Résurrection du fils de la veuve de Naïm 433
XVIe — La passion de la vaine gloire . . . 445
XVIIIe — Guérison d'un paralytique. 469
XIXe — La fidélité dans la prière 481
XXIIIe — L'efficacité de la prière ardente . . 529
XXIVe — Ruine de Jérusalem et jugement dernier. 541

Allocution pour un mariage . . . . no 45

CONGRÉGATIONS ROMAINES

Bénédiction du Saint-Sacrement. — Est-il permis de donner plusieurs fois la bénédiction du Saint-Sacrement dans la même église, le même jour, à l'occasion de pieux exercices de confréries ou de dévotion. . . 219
— Lorsque l'évêque autorise la bénédiction du Saint-Sacrement à l'occasion d'une prédication, peut-on pour une raison de grande utilité donner la bénédiction avant le sermon 219
Binage. — Le motif de donner aux fidèles une plus grande facilité d'assister à la messe ne suffit pas pour autoriser un binage 63
— Rome maintient fermement la règle de ne pas recevoir d'honoraire pour la messe de binage et refuse l'autorisation de satisfaire par cette messe à une fondation qui aurait donné au curé deux cents livres par an. . 399
— L'évêque peut-il, de sa propre autorité, permettre le binage dans la même église ou dans deux églises différentes de la même paroisse 387
Chanoine. — Un chanoine étant absent, l'honoraire des messes conventuelles célébrées pour lui doit être pris sur les pointes que subissent les absents 507
Chapelles publiques ou semi-publiques. — De son autorité privée, l'évêque peut-il permettre dans ces chapelles la célébration de plusieurs messes par jour 387
— L'évêque peut-il ériger dans les communautés religieuses, outre la chapelle principale, d'autres chapelles en faveur de plusieurs prêtres qui vivent là ou qui sont infirmes. 387
Chapitre. — Des assemblées capitulaires. C'est au président à les convoquer, mais tout chanoine peut y proposer des questions qui sont de la compétence du chapitre sans que le président ait le droit de clore la séance validement 173
— La cure habituelle conservée au chapitre avec l'institution des vicaires-curés ne permet pas aux chanoines de faire les fonctions de curé, ni d'entendre les confessions pendant les offices du chapitre 543
Communion. — Distribution de la communion devant le Saint-Sacrement exposé. . . . 219
— Règles à suivre si le Saint-Sacrement est exposé perpétuellement 231
Communion des religieuses. — Les religieuses doivent communier aussi souvent que la règle le permet, et plus souvent d'après l'avis de leur confesseur, sans avoir besoin du consentement de la supérieure 375
Conopée. — Il est obligatoire 220
Corporal. — Peut-on le déplier entièrement dès le commencement de la messe. 220
Croix pectorale. — Les évêques doivent transmettre à leur successeur les reliques de la vraie croix qu'ils ont dans leur croix pectorale 459
Démembrement d'une paroisse. — Rome exige que chacune des paroisses démembrées soit dotée convenablement 591
Divorce. — Dans certains cas particuliers les évêques peuvent tolérer que le maire prononce le divorce déjà prononcé par le juge. 531
Fêtes patronales transférées au dimanche. — On permet le chant des vêpres de la fête votive, à condition que les prêtres tenus au bréviaire réciteront les vêpres de l'office occurrent 183
Fleurs. — Peut-on pendant l'Avent ou le Carême placer des fleurs sur les autels aux jours des solennités 220
Fondations. — Les évêques ont reçu un indult pour cinq ans qui les autorise à réduire les fondations trop onéreuses 267
— Des nécessités ayant fait prendre sur les capitaux de legs pieux et les ressources manquant pour satisfaire à toutes les charges, Rome accorde condonation et réduction, à condition qu'à l'avenir il sera pourvu à l'acquit certain des charges. 327
— Rome permet qu'on puisse, malgré la volonté du défunt, vendre un immeuble légué si c'est là le moyen unique d'établir la fondation 519
— Rome permet d'appliquer l'excédant des revenus d'une fondation à des dépenses justifiées 555
— Rome accorde réduction des charges par suite d'impossibilité de les remplir, à condition que la volonté du testateur soit exécutée autant que possible. 567
Hôpital. — Le célébrant peut-il distribuer la communion aux malades sur leurs lits 219
Index. — Condamnation de plusieurs ouvrages. . 111
363, 411, 483
— Lettre de Léon XIII à l'évêque de Crémone qui s'était rétracté 423
Indulgences. — Prière pour demander la grâce de conserver la chasteté 471
Joseph (Saint). — Prière indulgenciée à dire après la récitation du Rosaire pendant le mois d'octobre. 579
Lieux-Saints. — Quête prescrite dans toutes les paroisses. 75
Mariage. — A la mort, si le temps fait défaut, le curé peut être délégué pour dispenser d'un empêchement public 447
— Mariage déclaré nul pour cause de violence et de crainte 603
— Comment s'entend dans les dispenses de mariage la clause *reparato scandalo* 615
Mariage clandestin. — Les catholiques habitant Francfort et Bornheim sont soumis au décret du Concile de Trente 435
Mathilde Marchat. — Condamnation d'un ordre religieux fondé par cette illuminée 123
Messe basse. — Le troisième cierge de l'élévation est-il obligatoire 220
Messe de minuit. — A quelle heure doit-on la célébrer 220
Messe de Requiem. — Peut-on dire une messe basse de *requiem* pendant l'office des défunts. 255
— Peut-on chanter une messe de *requiem*, le corps présent, à l'incidence des fêtes de

première classe ou au dimanche des solennités transférées 279
Messe devant le Saint-Sacrement exposé. — Règles à suivre 219
Messe dans une église étrangère. — Un prêtre étranger célébrant dans la chapelle des religieuses peut-il réciter une messe propre concédée à la communauté 219
Messes grégoriennes. — Elles ne peuvent se célébrer pour les vivants. La confiance des fidèles en leur vertu est approuvée 27
— Eclaircissements de plusieurs doutes à ce sujet 90
Messe pro populo. — Dispense de l'application de cette messe aux fêtes supprimées accordée à un curé qui n'a pas de traitement fixe 3
— L'application de cette messe n'est pas obligatoire à la fête du patron du diocèse, excepté s'il n'y a pas de patron local ou régional . 39
— Rome accorde le privilège de satisfaire par une seule messe à la double obligation *pro populo* en faveur d'un curé chargé de deux succursales quand il ne peut biner 291
Missel. — Le prêtre est-il obligé de s'enquérir si le missel dont il se sert est approuvé 219
Musique. — Peut-on supprimer quelques parties des prières de l'Eglise mises en musique afin de faciliter l'exécution des morceaux de chant . . . 220
Office. — Celui qui par erreur a récité un autre office est-il obligé de répéter l'office omis 220
Oraison. — Quelle conclusion donner à l'oraison de saint Ignace de Loyola 220
Ordination. — Les prêtres qui imposent les mains aux nouveaux ordinands doivent-ils être revêtus de l'étole 220
Patron. — Quand on transfère au dimanche suivant la solennité du patron d'une paroisse, doit-on aussi dans cette paroisse transférer au dimanche la solennité du patron du diocèse 207
Patron régional. — La fête du patron de région en occurrence avec le mercredi des cendres doit être transférée au lendemain comme à son jour propre 147
Prédicateurs du Carême. — Rome tolère la coutume immémoriale de prélever sur les offrandes faites le quatrième dimanche du Carême pour les défunts les honoraires dûs aux prédicateurs . . 315
Première communion. — L'Ordinaire peut-il fixer un âge au-dessous duquel les enfants ne pourront pas être admis à la première communion 16
Prières après la messe basse. — On doit les réciter après le dernier évangile et ne pas les séparer de la messe par une autre cérémonie . . . 99
Procession du Saint-Sacrement. — On tolère une coutume de porter le Saint-Sacrement spéciale en Espagne 135
— On permet à la procession de la Fête-Dieu deux thuriféraires seulement 220
Religieux. — Un religieux qui ne peut se faire ordonner par tout évêque catholique, mais qui a le privilège de se faire ordonner *extra tempora* a le droit de recevoir les ordres des mains d'un évêque étranger, à condition de lui produire une attestation de l'évêque dans le diocèse duquel se trouve sa famille religieuse qu'il ne peut pas faire d'ordination *extra tempora* 351
Reposoirs. — Combien peut-on élever de reposoirs à la procession de la Fête-Dieu 220
Réserve (Sainte). — L'évêque peut-il de son autorité privée accorder l'autorisation de conserver la Sainte-Réserve dans les églises ou chapelles publiques qui ne sont pas paroissiales, dans les chapelles publiques des couvents, dans les oratoires intérieurs des communautés qui n'ont pas de chapelles publiques 387
— Doit-on la conserver à l'autel majeur 231
Sacré-Cœur. — Décret récent relatif à cette fête . 339
Saintes-Huiles. — Rome tolère la coutume d'exiger une contribution d'une livre pour les Saintes-Huiles 315
Scapulaire. — Formule pour la bénédiction et l'imposition du scapulaire du Mont-Carmel . . . 159
Sépulture. — Droit du curé sur ses paroissiens décédés dans un hôpital non exempt de sa juridiction 51
Servant de messe. — Après les ablutions peut-il chercher la post-communion dans le missel . . . 220
Souches métalliques. — Elles sont tolérées. . . 220
Synode diocésain. — Le Saint-Siège accorde provisoirement le privilège de ne convoquer qu'une certaine catégorie de prêtres, vu l'impossibilité de les réunir tous. 495
Tabernacle. — La clef du tabernacle doit-elle être conservée dans l'intérieur du couvent ou chez l'aumônier 219
Titulaire. — Le titulaire de la chapelle d'un petit séminaire se célèbre sous le grade double de première classe avec octave 195
— Dans le diocèse de Tours la coutume de renvoyer au dimanche la solennité du titulaire de l'église est régularisée. 243
Traitement supprimé. — Les obligations d'un curé supprimé demeurent toujours ; il y a là toutefois un motif de diminuer provisoirement les charges du titulaire, s'il n'y peut suffire. . . . 303
Voile. — On tolère en Carême l'exposition devant le chœur d'un grand voile représentant la Passion du Sauveur 220

CONSULTATIONS

DOGMATIQUES, MORALES, LITURGIQUES, CANONIQUES, ETC., ETC.

Ablutions. — Aux messes solennelles où le célébrant doit-il recevoir les dernières ablutions . . 111
Abortus. — Dans quelles circonstances doit-on donner aux médecins et aux sages-femmes des instructions *ad præcavendos abortus*. 283
— Quels avis donner, est-ce en chaire ou au confessionnal. 283
Absolution conditionnelle. — Peut-on absoudre

sous condition hors le danger de mort . . 377
— Peut-on permettre de communier à un pénitent ainsi absous. 377
Absolutio complicis. — On peut l'absoudre à condition que le pénitent chargera son confesseur d'écrire, dans le délai d'un mois, à la S. Pénitencerie et cela sous peine de retomber sous la censure. 20
— L'absolution donnée par le complice sur les péchés autres que le péché de complicité est-elle valide 42
— Quels sont les cas d'impossibilité ou de grave nécessité qui seraient de nature à enlever la défense du Saint-Siège et à rendre l'absolution licite 42
— Le complice qui, de bonne foi, aurait absout les péchés autres que ceux de complicité tombe-t-il sous le coup de la censure . . . 42
— Quomodo se gerere debeat confessor erga sacerdotem qui suam complicem in peccato turpi ausus est absolvere. 283
— An absolvi possit, indirecte, ne infamia oriatur ob cessationem muneris sacerdotalis . 283
— Quænam sint formalitates adimplendæ ad obtinendam potestatem absolvendi sacerdotem hunc miserum. 283
— An nullus sit in unaquaque diocœsi specialiter designatus, saltem tempore exercitiorum spiritualium, pro absolutione hujus peccati 283
— An sacerdos sic absolutus, si postea Romam adeat, sistere debeat coram Penitentiario majori 283
— An sufficiat simulatio pura absolutionis ad incurrendam excommunicationem. 283
Absoute. — Si la messe de *Requiem* n'est pas permise, après une messe du jour, le célébrant de l'absoute ne peut-il pas être autre que celui de la messe 51
— Pendant le chant de l'absoute, peut-on en hiver porter des gants en peau glacés. . . 221
— Pendant l'absoute les ministres sacrés peuvent-ils revêtir la dalmatique et la tunique. 231
— A l'absoute faite sur le catafalque *absente corpore* il y a une divergence dans les prières indiquées par les divers rituels et le missel des morts de Ratisbonne. Où est la solution véritable 449
Abstinence. — Les officiers qui ne logent pas à la caserne sont-ils dispensés de la loi de l'abstinence et peuvent-ils faire jouir de ce privilège leur famille. Même question pour les gendarmes 43
— Y a-t-il à ce sujet des indults accordés pour l'armée française. 210
— Les protestants sont-ils soumis aux lois de l'Eglise et en particulier aux lois de l'abstinence 284
— Un curé ayant reçu de l'évêque le pouvoir de permettre l'usage des aliments gras tous les samedis de l'année aux fidèles placés sous sa juridiction, peut-il faire jouir de ce privilège des membres de sa famille qui habitent la maison paternelle. 437
— Un prêtre administrateur accidentel de la paroisse ou un vicaire aurait-il la même faculté. 437
— Un curé peut-il dispenser du maigre pour tout un carême. 484
— Un évêque peut-il dispenser du maigre une paroisse pour un ou deux jours. 484
Acace (Saint). — Existe-t-il un saint Acace 293
— Y a-t-il une raison de le choisir pour patron des domestiques 293
— Devrait-on le regarder comme patron de lieu. 293
Acolytes. — Ont-ils le droit de porter des gants pendant l'exercice de leurs fonctions à la messe et aux vêpres 592
Adoration de la Croix. — A qui appartient l'offrande déposée par les fidèles qui viennent adorer la croix le vendredi saint. 331
Adoration perpétuelle.—Quand cette fête tombe dans l'octave de Pâques, quelle messe chanter et combien d'oraisons faut-il dire . . . 436
— Ce jour-là on expose le Saint-Sacrement avant une messe basse qui suit, combien doit-on réciter d'oraisons aux dimanches de première et de seconde classe. 520
— Aux féries privilégiées 520
— Aux vigiles de Noël et de la Pentecôte . . . 520
— Pendant les octaves privilégiées 520
— A la messe solennelle de dix heures qui n'est plus dès lors la messe d'exposition 520
Alleluia. — Au temps pascal doit-on ajouter *alleluia* à la fin du verset et répons des prières qui se disent après la messe basse 291
Alpinien (Saint). — Ce saint est-il canonisé . . . 436
Amende honorable. — Est-il plus conforme aux rubriques de réciter l'amende honorable immédiatement avant le *Tantum ergo* 233
Amovibilité. — Un évêque peut-il changer, sans raisons canoniques, un curé ou un desservant 199
— Le prétexte seul que le caractère du curé ne convient pas à l'esprit de la population est-il une raison canonique suffisante pour motiver un changement 199
— L'appel contre la décision épiscopale doit-il se faire au métropolitain ou à Rome . . . 199
— Procédure à suivre dans ces appels 199
— L'appel interjeté a-t-il un effet suspensif ou dévolutif 199
— Une succursale qui était cure avant le Concordat est-elle encore considérée comme telle par le droit canon 199
— Quels sont les meilleurs traités sur cette question 199
Angelus. — Pourquoi récite-t-on l'*Angelus* debout le samedi soir et le dimanche 41
— Peut-on, sans préjudice des indulgences, faire sonner l'*Angelus* et réciter cette prière le dimanche, à onze heures et demie, pendant que le célébrant lit le dernier évangile 161
— A la fin de la grand'messe, après avoir pris le calice et fait l'inclination, le prêtre qui va réciter l'*Angelus* doit-il faire auparavant la génuflexion sur le dernier degré 568
Anniversaire. — Des empêchements sérieux, mais non liturgiques seraient-ils des motifs suffisants pour renvoyer un service avec les privilèges qu'il aurait eus si on l'avait célébré le jour même où il tombait 568
— Peut-on chanter un anniversaire un jour réel en une fête double-majeure tous les ans . . 605
Annonciation. — Comment doit-on, suivant les occurrences, célébrer la fête de l'Annonciation 243
— Quel est, suivant le cas, le jour où les bi-

neurs peuvent user de leur privilège . . . 243

Antienne à la sainte Vierge. — Quelle est la conclusion complète de la seconde oraison de l'antienne *Alma Redemptoris*. 364

— Pourquoi cette conclusion est-elle plus courte que la conclusion de cette même oraison à la messe de la Circoncision 364

— Doit-on se lever à l'*Inviolata* ou aux autres antiennes chantées au salut 247

Antipendium. — Est-il vraiment obligatoire. . . 246

— Y a-t-il péché pour un prêtre à ne pas faire acheter par une fabrique riche des *antipendium* de couleurs variées. 508

Aube. — Une aube sans dentelle est-elle obligatoire pour les messes de *Requiem* 27

Aumônier. — Un indult accorde à certains diocèses une fête sous le rite double-majeur avec office et messe approuvés en l'honneur d'un bienheureux. Quand cette fête est en occurrence avec *Quasimodo* quelle messe et quelles oraisons doivent réciter les aumôniers de religieux des diocèses nommés dans l'indult 184

— Même question pour les aumôniers de religieux non nommés dans l'indult 184

— Un aumônier des Frères des Ecoles dit l'office et la messe du saint Fondateur de l'Ordre le 4 mai, comment doit-il faire l'office de sainte Monique 400

Autel. — Dans les églises non consacrées est-on obligé d'avoir un autel consacré, ou au moins un autel en maçonnerie 28

— Pour la consécration d'un autel, suffit-il qu'il soit construit en moëllons ou bien est-il nécessaire que la table de marbre porte sur quatre piliers en pierre de taille 196

— Peut-on se dispenser de faire une procession en dehors de l'église en déposant dès son arrivée la boite des reliques à la sacristie ou sur l'autel d'une chapelle 196

— Les grains d'encens, requis pour la consécration d'un autel, doivent-ils être des grains d'encens commun, ou semblables à ceux fixés au cierge pascal 196

— Quand il n'y a qu'un autel à consacrer, la cérémonie commence-t-elle au chant du *Veni Creator* 196

— En dehors de la messe faut-il absolument placer une croix sur l'autel 328

— Est-il nécessaire d'avoir un christ attaché à la croix 328

— La croix doit-elle être placée sur le tabernacle ou seulement devant 328

Autel privilégié — Les indulgences plénières attachées à perpétuité à des autels déterminés par indults particuliers sont-elles annulées par un récent décret 54

— Quand on a le privilège de chanter trois fois par semaine la messe de *Requiem* aux fêtes doubles gagnerait-on l'indulgence en chantant la messe du saint du rite double. 124

— Si le prêtre n'a pas dit une messe de *Requiem* un jour permis est-il obligé de gagner une autre indulgence pour remplacer celle dont le défunt a été privé 249

— Quand le saint sacrifice est offert pour plusieurs défunts peut-on à son gré déterminer une des âmes pour qui on dit la messe . . 261

Ave maris stella. — Pourquoi fléchir les genoux à la première strophe de l'hymne. 568

Baiser de paix. — A la messe pontificale les deux diacres assistants doivent-ils recevoir le baiser de paix avant les ministres de la messe. 64

Baldaquin. — Est-il obligatoire 246

Bannière. — Dans les processions quel est l'ordre respectif dans lequel doivent se placer les bannières 189

— Où est la place de la bannière de paroisse . 319

Banquette. — Dans les églises ordinaires, aux messes chantées, sans ministres sacrés, de quel siège doit se servir le célébrant lorsqu'il va s'asseoir 100

— Quelle différence existe entre les divers sièges liturgiques 148

— Le célébrant peut-il s'asseoir sur le marchepied de l'autel, au coin de l'épitre, le visage tourné vers le côté de l'évangile 148

— A la messe chantée, le célébrant assis doit-il se découvrir aux versets que l'on chante et qui exigent une inclination 509

— Doit-il également se découvrir aux versets qui sont suppléés par l'orgue et simplement récités au chœur 509

Bans. — Où doit être publié celui qui ayant habité une ville pendant deux ans, revient au domicile de ses parents pour se marier avec l'intention de s'établir ailleurs 41

— Où doit être publié celui qui a deux domiciles, l'un où il passe un mois tous les ans et l'autre où il habite la plus grande partie de l'année 41

Baptême. — Le prêtre qui a omis d'articuler et de donner un son à la dernière syllabe de *Sancti* doit-il réitérer le baptême sous condition. 30

— Dans les pays de mission où il est difficile de se procurer de l'eau baptismale pour le baptême solennel, peut-on bénir de l'eau à chaque fois selon la formule du rituel ou prendre de l'eau bénite ordinaire, ou même de l'eau naturelle. 41

— Est-il permis de placer l'enfant baptisé sur l'autel de Marie pour le consacrer à la sainte Vierge. 126

— Comment expliquer que certains grands docteurs de l'Eglise aient différé longtemps de recevoir le baptême. 187

— L'Eglise si sévère aujourd'hui contre ceux qui diffèrent trop longtemps le baptême avait-elle une pratique plus conciliante dans les premiers siècles 188

— Quelles instructions doit donner le prêtre aux médecins et aux sages-femmes pour ce qui regarde l'administration du baptême en cas de nécessité. Dans quelles circonstances également 283

— Un prêtre qui a baptisé en humectant le bout de son pouce pour former une croix sur le front de l'enfant doit-il réitérer le sacrement. 294

— Le prêtre qui se contente de baptiser d'une manière aussi défectueuse pèche gravement 294

— Peut-on agir contrairement aux prescriptions du rituel en ce qui concerne le baptême . 294

— Un baptême où l'on dirait *et Fili* en supprimant la voyelle finale est-il valide 330

— Si on omet le mot *in* avant *nomine* le baptême est-il valide 330

— La prononciation coupée du mot *Spiritus* en Spir-ritus peut-elle nuire à la validité du baptême 330
— Peut-on être à la fois ministre du sacrement de baptême et parrain de l'enfant baptisé. 438
Barrette. — Est-elle vraiment obligatoire 126
— A la messe chantée, le célébrant assis doit-il se découvrir aux versets que l'on chante et qui exigent une inclination, ou aux versets suppléés par l'orgue et récités simplement au chœur. 509
Basilique. — Quels sont les privilèges et les honneurs attachés aux basiliques mineures érigées en dehors de Rome 4
Bénédiction « in genere. » — Pour la bénédiction d'une maison neuve peut-on employer l'eau bénite du samedi de Pâques ou de la Pentecôte 125
— Peut-on en présence du mari protestant dont la femme et les enfants sont catholiques bénir leur maison et leur récolte 224
— Est-il permis d'employer la formule de bénédiction marquée au rituel sur une croix en argent ayant à peine la longueur d'un demi-pouce, sans image du Christ 437
— L'erreur quant au nom ou au diocèse du postulant dans une concession accordée de bénir des objets pieux annule-t-elle cette faveur 462
Bénédiction des fonts. — Ne peut-on pas se servir des anciennes huiles pour la cérémonie du samedi saint quand on doit recevoir les nouvelles le mardi après Pâques . . . 175
— Est-il nécessaire que le grand vase contenant l'eau baptismale soit en argent ou en étain. 255
Bénédiction des rameaux. — Lorsqu'on fait cette cérémonie peut-on dire une messe basse et quel évangile doit-on lire à la fin de la messe. . 255
Bénédiction nuptiale. — Des époux n'ayant pas encore reçu la bénédiction nuptiale et ayant déjà cohabité ensemble peuvent-ils recevoir cette bénédiction 136
— La coutume de refuser la bénédiction nuptiale aux filles-mères est-elle contraire aux rubriques du rituel. 224
— Est-elle opposée à quelque décret des congrégations. 224
Bénédiction du Saint-Sacrement. — Quand on donne cette bénédiction après vêpres, peut-on se rendre à la sacristie pendant le chant de l'antienne à la sainte Vierge pour revêtir la chape et prendre l'ostensoir afin de revenir au pied de l'autel réciter l'oraison de la sainte Vierge. 100
— Est-il permis d'apporter l'ostensoir au commencement des vêpres et de le coucher sur l'autel pendant l'office 100
— A quel moment précis doit se faire le premier encensement au salut. 160
— Doit-on se lever pendant la bénédiction du Saint-Sacrement au chant de l'*Inviolata* ou du *Te Deum* 247
— Est-il permis de donner la bénédiction à la fin de la messe avec l'écharpe sur la chasuble. 255
— Peut-on mettre l'ostensoir sur un thabor ou sur l'exposition ou simplement sur l'autel. 316
— Peut-on renvoyer au dimanche une bénédiction fondée après la messe, à cause du petit nombre d'assistants pendant l'été . . . 437
— Les évêques ont-ils le droit de prescrire des invocations diverses au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge ou aux saints pendant les saluts 544
— Un prêtre qui a oublié de consacrer une grande hostie pour l'ostensoir, peut-il mettre trois petites hosties dans la lunule. 568
Bénédiction du prêtre. — Est-il obligé en bénissant de tracer le signe de la croix avec trois doigts de la main droite 605
Bible. — Peut-on mettre entre les mains des fidèles la traduction de la Bible de M. de Genoude et de Le Maistre de Sacy 225
Bienheureux. — Quand un indult accorde en l'honneur d'un bienheureux une messe et un office approuvés, quelle messe choisir. 184
— Si la messe et l'oraison sont du commun, peut-on dans l'oraison nommer le bienheureux 184
Binage. — L'évêque peut-il obliger ses curés bineurs d'acquitter la messe de binage à ses intentions pour ses œuvres 30
— Outre l'indemnité de transport, le casuel, un curé bineur peut-il exiger pour les enterrements et les mariages une indemnité de déplacement 212
Bourse. — Quelles sont les règles canoniques par rapport aux placements d'argent faits par les ecclésiastiques dans les sociétés industrielles . . . 5
Braconnier. — Quelle conduite tenir à l'égard d'un braconnier ? Est-il tenu à restitution 414
Bréviaire. — Dans la récitation du breviaire suffit-il de s'attacher à bien prononcer tous les mots. 329
— Quand on sépare matines et laudes ou les nocturnes entr'eux, doit-on en reprendre la récitation par un *Pater* ou un *Ave* 329
Calice. — Un aumônier peut-il tolérer qu'une religieuse sacristine prépare le calice 17
Canonisation. — Est-on obligé de croire et sous peine de quelle faute à la béatitude actuelle des saints ou des bienheureux canonisés ou béatifiés. 65
Cantiques. — Est-il défendu, le dimanche, de chanter des cantiques en langue vulgaire pendant la messe solennelle. 292
— Cette défense est-elle plus sévère lorsque le Saint-Sacrement est exposé. 292
— Au moment de l'exposition peut-on remplacer la strophe *O salutaris* par un cantique français exprimant les mêmes pensées . . 292
Cardinal. — Doit-on suspendre le chapeau cardinalice au-dessus d'un cardinal mort et sur son sépulcre 569
Carême. — Le mélange de la viande et du poisson est-il prohibé tous les jours de jeûne de l'année pour les malades ou seulement pendant le Carême 43
— Si on reçoit en Carême la visite d'un ami bien portant peut-on lui offrir le soir des mets prohibés à la collation 222
— Un curé peut-il dispenser du jeûne ou du maigre pour tout un Carême 484
— Peut-il déléguer son pouvoir à ses vicaires . 484
Cartons d'autel. — Les cartons d'autel manuscrits sont-ils prohibés pour la messe. 268
— Les cartons d'autel manuscrits ou non doivent-ils être revêtus de l'approbation de l'évêque 268

Catéchisme. — Un instituteur est-il obligé en conscience d'enseigner le catéchisme après la classe 438
Cendres. — Peut-on faire de grand matin une cérémonie privée des cendres afin de les distribuer aux ouvriers qui ne seraient plus libres à une autre heure et renouveler solennellement cette bénédiction avant la grand'messe 65
— Est-on obligé de revêtir une chape violette pour cette cérémonie, à défaut de cette chape, pourrait-on revêtir une chape d'une autre couleur. 196
Cérémoniaire. — Peut-on à une messe chantée sans ministres sacrés employer un cérémoniaire laïque à l'autel, chargé de tourner les feuillets du missel 317
Chandeleur. — Toutes les prières et cérémonies de ce jour sont-elles obligatoires. Le chant est-il obligatoire dans les petites églises. . 196
— Organisation de l'*Ordo* quand cette fête est en occurrence avec la Septuagésime. . . . 388
Chanoines. — Quels sont les meilleurs traités sur les devoirs d'un chapitre et des chanoines, en tenant compte de l'état actuel des choses en France 297
— Pendant un enterrement solennel présidé par le curé assisté de tous ses vicaires en chape noire, où placer un chanoine honoraire revêtu de ses insignes 435
— L'encensement de deux coups est-il dû aux chanoines isolés en dehors de leur collégiale quand ils sont revêtus de leurs insignes 435
Chant. — Voir *Plain-chant.*
Chape. — Quelle est sa matière 243
Chapelet. — Chapelet du Rosaire. Quand on les bénit doit-on revêtir le surplis, l'étole et de quelle couleur. 437
— Chapelet du Sacré-Cœur. Est-ce qu'un récent décret supprime les indulgences attachées à ces invocations si on les récite sous forme de chapelet 78
— Dans la récitation en chœur de ce chapelet est-il nécessaire de répéter les mêmes invocations ou suffit-il de répondre la dernière partie de cette invocation 78
Chapelle. — Doit-on et pourquoi célébrer le titulaire d'une chapelle de petit séminaire sous le rite double de première classe avec octave 327
— Le titulaire doit-il être célébré de cette manière si la chapelle n'est pas consacrée . . 364
— Dans les chapelles non publiques de communauté doit-on chanter la messe des solennités transférées au dimanche, si l'on a coutume d'y chanter la messe aux jours de fêtes 400
— Chapelle privée. Le privilège de la chapelle privée cesse-t-il quand disparait l'évêque qui l'a accordé 235
— Est-on obligé quand on bénit une chapelle privée de faire l'aspersion des murs à l'extérieur 293
— L'évêque peut-il accorder le privilège de satisfaire au précepte de la messe dominicale à ceux qui assistent à une messe célébrée dans un oratoire privé 571
— L'évêque peut-il ériger à volonté plusieurs oratoires dans les communautés ou séminaires 571
Charlatan.— Peut-on refuser comme marraine une sorcière qui exerce le métier lucratif de pythonisse 127
— Peut-on lui refuser la communion 127
— Peut-on recevoir des messes que les fidèles font célébrer sur la recommandation de cette sorcière 127
Chasuble. — Les chasubles pliées sont-elles obligatoires et dans quelles églises 246
— Peut-on se servir d'une chasuble en soie jaune traversée de fils d'argent 292
— L'eau bénite est-elle nécessaire pour la bénédiction valide d'un ornement. Peut-on employer de l'eau de N.-D. de Lourdes . . . 293
Chemin de la croix. — Les indulgences du chemin de la croix sont-elles soumises à la même loi que l'indulgence de l'autel privilégié, c'est-à-dire pour les gagner doit-on les appliquer à une seule âme 45
— Des élèves auxquels le règlement défend une visite dans la chapelle où se trouvent les tableaux du chemin de la croix peuvent-ils gagner les indulgences à la grande chapelle en tenant à la main un crucifix *ad hoc* . . 284
— Après l'exercice solennel et public du chemin de la croix peut-on bénir les fidèles avec la croix portée par le clerc 317
— Quelle doit être la forme des crucifix pour que l'on puisse y attacher les indulgences du chemin de la croix 178
Cierges. — L'emploi de la cire mélangée est-il contraire à la liturgie 75
— Est-il plus économique 75
— Rome autorise-t-elle un certain mélange. . . 100
— A quelle maison s'adresser pour avoir une cire pure et brûlant lentement 100
Cierge pascal. — Peut-il être employé pour plusieurs années dans les églises pauvres . . 255
— Si le même ne peut servir qu'une année que doit-on faire de ce qui reste 255
— Doit-il être allumé à toutes les messes chantées 255
Cimetière. — Est-il permis de bénir un cimetière avec de l'eau bénite le samedi de Pâques ou de la Pentecôte 125
— Quelles sont les circonstances où on doit bénir les fosses 424
Cloches. — Si on a omis les onctions intérieures la bénédiction est-elle valide. Pour les réitérer est-il besoin d'une nouvelle délégation 185
Communauté.— Un curé qui a sous sa juridiction une communauté de religieuses à cinq cents mètres de l'église est-il obligé d'aller gratuitement dire la messe une fois par semaine dans leur oratoire privé 475
— Ces religieuses ont-elles le droit de forcer le curé à faire ce service supplémentaire gratis 475
— La permission de l'évêque accordée au curé de célébrer la messe dans la chapelle de ces religieuses équivaut-elle à un ordre de remplir ce service gratuitement. 475
— Même question au sujet du pouvoir de confesser et de garder la Sainte-Réserve dans cette chapelle. Le curé est-il obligé de confesser ces religieuses dans leur oratoire et d'y laisser toujours le Saint-Sacrement . . 475

— Pour protester contre la suppression du traitement alloué par la commune pour ce service supplémentaire, le curé peut-il le supprimer complètement 475
— Le curé peut-il exiger que le bureau de bienfaisance propriétaire de la communauté et de la chapelle prenne à sa charge le traitement du chapelain des sœurs 476
Communicantes. — Le prêtre qui a oublié de réciter le *Communicantes* propre à certaines octaves et qui s'aperçoit de son erreur au milieu ou à la fin du *Communicantes* ordinaire doit-il réparer son erreur 160
Communion. — Peut-on se servir d'un rochet pour donner la communion 125
— Quelle est la couleur de l'étole quand on porte aux malades la communion non en viatique 196
— Est-il permis de donner la communion en dehors de la messe à des religieuses institutrices 222
— Peut-on aller communier un infirme non en danger de mort avant l'apparition du jour. 231
— Au temps pascal quand on distribue la communion revêtu des ornements noirs tout avant ou tout après la messe doit-on ajouter *alleluia* au verset et à l'antienne . . . 246
— Est-il permis de distribuer la communion au maître-autel quand le Saint-Sacrement est exposé 317
— Après avoir distribué la communion *extra missam* le prêtre doit-il purifier ses doigts dans un vase contenant de l'eau et du vin . 400
— Si on distribue la communion tout après la messe, doit-on réciter les prières commandées après cette cérémonie 412
— Un servant portant un cierge allumé doit-il accompagner le prêtre 569
— Si on vient d'un autel latéral à la table de communion, en traversant le chœur, peut-on se faire accompagner par le servant un cierge à la main 569
Communion pascale. — Un malade qui a reçu le Saint-Viatique dans le temps des Pâques, doit-il encore communier pour satisfaire au précepte pascal 176
Compensation. — Deux enfants qui soignent leur vieux père peuvent-ils s'approprier au détriment de leur frère une somme d'argent cachée et donnée par leur mère mourante 607
Complies. — Pourquoi est-il défendu de dire *fidelium animæ* après l'office de complies . . . 387
Concurrence. — Doit-on partager les vêpres quand la fête de saint Joachim est en concurrence avec une fête du même degré 174
Confession. — La confession au moyen du téléphone ou du télégraphe est-elle valide, est-elle licite 30
— L'accusation d'une fornication et d'une faute grave contre la justice envers son frère est-elle strictement suffisante quand il s'agit d'un péché charnel avec une belle-sœur. 41
— Un curé peut-il obliger tous les enfants qui se préparent à la première communion à venir se confesser à lui, bien que ce curé ait deux vicaires 161
— Les institutrices auxquelles ce curé ordonne d'envoyer à son confessionnal toutes leurs élèves sont-elles obligées d'obéir en conscience 161
— Les vicaires de ce curé peuvent-ils malgré sa défense formelle confesser quelques-uns de ces enfants. 161
— Quelle conduite tenir envers deux personnes qui sont brouillées et qui veulent néanmoins fréquenter les sacrements 258
— Quelle régle suivre au sujet des interrogations à faire sur le sixième commandement 270
— Lorsqu'il n'a pas d'autre moyen d'accuser sa faute, le pénitent est-il obligé de révéler son complice dans un péché grave 580
— Quelle conduite tenir envers une personne craintive qui sur l'ordre formel de son père illettré établit des registres de comptes frauduleux 595
Confession des religieuses. — Un curé ne peut-il pas confesser les religieuses qui habitent sur sa paroisse, lors même qu'elles auraient un confesseur distinct. 235
Confrérie. — Un curé ayant établi canoniquement une confrérie du Rosaire, a négligé de faire des statuts particuliers, cette omission empêche-t-elle les confrères de gagner les indulgences 53
— Pour gagner les indulgences de cette confrérie du Rosaire, on exige une visite dans une chapelle publique ; suffirait-il de visiter la chapelle d'un couvent où se trouve érigée cette confrérie pour les personnes strictement attachées à la maison 90
— L'aumônier du couvent, directeur de cette confrérie peut-il s'inscrire lui-même et gagner dans sa chapelle les indulgences accordées aux personnes strictement attachées à la communauté. 90
— Quelles formalités remplir pour établir dans une paroisse la confrérie du Rosaire . . . 114
— Peut-on par la récitation d'un seul chapelet satisfaire à deux obligations, l'une venant d'une règle de communauté, l'autre de la confrérie du Rosaire 114
— Peut-on admettre dans cette confrérie les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion 114
— Dans ce cas est-il nécessaire d'inscrire de nouveau leurs noms lorsque ces enfants pourront communier 114
— Pour établir cette confrérie est-il nécessaire d'avoir un autel du Rosaire dans l'église de la paroisse 114
— Pour gagner les indulgences de cette confrérie est-il nécessaire d'avoir le chapelet à la main lorsqu'on récite les prières du Rosaire 114
— Peut-on ériger dans une paroisse une confrérie avec zélatrices sans la permission du curé 151
— L'indulgence de cinq ans et de cinq quarantaines accordée à chaque *Ave Maria* du Rosaire pour la prononciation du mot *Jesus* est-elle certaine et spéciale aux membres de cette confrérie 178
— Cette dernière indulgence doublée par le pape Alexandre VI est-elle bien authentique 295
— Que penser de l'indulgence de soixante mille ans accordée pour la même prononciation du mot *Jesus*. 295
Congrégation des filles de Marie. — Un curé

qui tout d'abord refuse de mettre à exécution l'autorisation d'ériger cette congrégation est-il obligé de demander une nouvelle autorisation à l'évêché 93
— Quelles sont les formalités à suivre, une fois l'autorisation épiscopale accordée 93
— Le directeur d'une congrégation agrégée à la *Primaria* peut-il déléguer pour les réceptions n'importe quel prêtre 141
Conopée. — Quelle est la matière du conopée . . 100
— Un prêtre est-il obligé d'acheter un conopée de couleurs variées si la fabrique a des ressources 508
— Est-il vraiment obligatoire 615
Consécration. — Est-il permis de consacrer en dehors de la messe 77
— Quel est le corps produit sur l'autel en vertu des paroles créatrices de la consécration . 176
— Quand Jésus-Christ consacra à la première messe du jeudi saint a-t-il communiqué à sa chair passible les qualités des corps glorieux 176
— Dans le rite grec plusieurs prêtres peuvent célébrer ensemble la sainte messe. Que doit faire le prêtre qui prononce les paroles de la consécration sous l'espèce du vin pendant que les autres prononcent les paroles de la consécration sous l'espèce du pain. . 570
Corporal. — Est-il permis de laisser un corporal à demeure dans la bourse de chaque ornement . 508
Couronne d'Espagne. — Qu'entend-on par indulgences attachées à la couronne d'Espagne. . . 69
Credo. — Doit-on réciter le *Credo* à la fête de saint Denys, patron du diocèse. 175
— Dans une messe votive célébrée pendant une octave qui exige le *Credo*, doit-on le réciter 436
Croix. — Peut-on bénir une croix en argent ayant à peine la longueur d'un demi-pouce et sur laquelle on ne trouve pas l'image du Christ. . . . 437
Danses. — Doit-on faire sortir de la bonne foi un ménétrier de profession qui se présente pour les Pâques, si on est sûr qu'il ne profitera pas de l'avertissement 269
— Quelle conduite tenir à l'égard des danseuses 270
— Surtout s'il s'agit des filles de la Congrégation 270
— Que penser de l'exercice de la danse inscrit sur le programme des arts d'agrément dans certaines communautés religieuses 270
— Dans quelles circonstances le confesseur doit-il donner ou refuser l'absolution aux danseuses 594
Délégation. — Pourquoi l'évêque ne peut-il pas déléguer toute sa juridiction 476
— Quelle délégation est nécessaire pour qu'un prêtre sans titre de curé ou de vicaire puisse assister validement à un mariage . 580
Dépôt. — Un prêtre qui a en main quelque somme d'argent pour les pauvres, peut-il la prêter à un de ses parents dans le besoin. Si cet argent vient à être perdu, le curé est-il tenu de le rembourser à la caisse des pauvres 571
Dévotion. — La dévotion telle qu'elle est définie par saint Thomas est-elle obligatoire pour tous les chrétiens 187
Diacre. — Le diacre doit-il prononcer les paroles de l'offertoire en même temps que le célébrant et regarder la croix 389
— L'habitude d'omettre cette rubrique peut-elle devenir légitime 389
Dies iræ. — L'expression *qui salvandos salvas gratis* est-elle erronée 92
Dignités ecclésiastiques. — Quels sont les droits et privilèges des Familiers du pape 129
Dimanche. — Que penser des marchands catholiques qui ne ferment pas leurs magasins et vendent le dimanche 306
— Que penser de ceux qui font étalage ce jour, surtout si c'est la coutume 306
— Un curé a-t-il le droit de dispenser d'une façon générale tous ses paroissiens de la loi du repos dominical, quand il y a des raisons assez sérieuses 258
— Une dame âgée qui ne peut assister à la messe qu'à la condition de se faire conduire dans sa calèche, est-elle dispensée de cette loi 557
— Est-il permis à un chrétien pauvre de convoquer le dimanche plusieurs ouvriers pour travailler à ses récoltes, sous prétexte qu'en semaine il ne pourrait pas se faire aider, faute d'argent 581
— Vaut-il mieux pour une mère de famille apporter son enfant à la messe, malgré les désagréments qui peuvent en résulter, plutôt que de se passer de la messe 582
— Les pauvres sont-ils dispensés d'assister à la messe le dimanche parce qu'ils manquent de chaussures et d'habits convenables 607
— Est-il permis de peindre le dimanche 617
— Un jour de fête patronale une mère de famille peut-elle manquer à la messe pour préparer le repas de nombreux invités. . . 618
Dispense de mariage. — Les évêques sont-ils obligés d'employer au profit de leurs séminaires la componende qu'ils exigent pour les dispenses de bans ou de parenté 259
Divorce. — Y a-t-il vraiment deux lignes de conduite à suivre en France et en Belgique au sujet des juges, des avocats et des maires qui s'occupent de prononcer un divorce . . 257
— Une femme qui subit un véritable martyre par suite des tracasseries de son mari demande une séparation de corps et de biens et ensuite de bonne foi une action en divorce qu'elle obtient, peut-elle s'approcher des sacrements et à quelles conditions . . 102
— Des juges chrétiens peuvent-ils, au sens de la loi civile, déclarer qu'il y a cause suffisante pour prononcer le divorce 149
— Un avocat et un maire peuvent-ils agir en faveur du divorce. Le maire peut-il marier des divorcés qui se présentent devant lui pour contracter une nouvelle union 149
— Quelles sont à ce sujet les décisions de Rome 149
— Un magistrat peut-il, sans être obligé de donner sa démission, accueillir les causes matrimoniales portées à son tribunal, s'il évite de prononcer la nullité d'un mariage valide 451
— Quel est le sens de la réponse de la S. Pénitencerie qui tolère, dans un cas particulier, que le maire prononce le divorce déjà prononcé par le juge. 532
— Quels sont les principes et les conséquences de cette réponse 533
— Un divorcé deux ou trois fois revient à sa première femme, quelle sera la situation

des deux réconciliés et des enfants issus des unions irrégulières 545
Donation. — Une donation manuelle acceptée peut-elle être révoquée si le donateur change ses premières dispositions 234
Doxologie. — Y a-t-il une doxologie obligatoire pour le temps de l'Avent 483
Droit canon. — Quel est l'historique des diverses écoles de droit canonique. 522
Ecole neutre. — Quelle est la conduite à tenir par le confesseur à l'égard des maîtres qui enseignent dans ces écoles. 450
Eglise. — Que penser de la bénédiction d'une église faite avec l'eau bénite du samedi saint ou de la veille de la Pentecôte. . . . 125
— Quel est le côté le plus noble de l'église pour les fidèles 185
— Est-il vrai qu'au XIII^e^ siècle les hommes restaient couverts dans les églises 508
Ego volo. — Quelle est la version authentique de cette prière. 483
Encens. — Aux messes solennelles avec ministres sacrés peut-on bénir l'encens à la sacristie avant de se rendre à l'autel 281
En ego. — Pour gagner les indulgences attachées à la récitation de cette prière est-il nécessaire d'avoir réellement un crucifix devant les yeux 162
— Une gravure quelconque peut-elle suffire . . 162
— Doit-elle être récitée à genoux ainsi que les prières aux intentions du Souverain-Pontife 162
Enterrement. — Dans une sépulture d'enfant quand la récitation du *Benedicite* n'est pas achevée au retour à l'église, faut-il l'achever ou conclure aussitôt par l'oraison. . . 41
— L'encensement est-il requis pour la bénédiction d'une fosse dans un cimetière non bénit. 125
— Quelle place l'officiant doit-il prendre en arrivant à l'église aux sépultures d'enfants . . 243
— Pourquoi le rituel ne donne-t-il pas de formule de bénédiction pour le tombeau des petits enfants. 243
— Pourquoi le rituel ne prescrit-il pas l'encensement du corps des enfants à l'église et le prescrit-il au cimetière 243
— Est-il permis de venir à l'offrande aux sépultures d'enfants 243
— Peut-on tolérer l'usage des souches métalliques autour d'un catafalque 268
— Peut-on se servir de cierges de stéarine aux enterrements 268
— La fabrique a-t-elle le droit d'imposer aux inhumations les cierges liturgiques dont elle a un dépôt 270
— Les jours où la rubrique défend de faire les services funèbres en noir peut-on d'abord chanter le nocturne, faire l'absoute ensuite et enfin célébrer la messe du jour 281
— Est-il conforme aux règles liturgiques de laisser à découvert le cercueil d'un enfant pendant la cérémonie de la sépulture . . . 292
— En se rendant à l'église depuis la maison mortuaire est-il permis de chanter le *De profundis*, ou le *Laudate* au lieu du *Miserere* et du *Beati immaculati* 435
— Quand le cimetière est éloigné peut-on chanter le *Benedictus* le long du chemin ou vaut-il mieux garder le silence 435
— Dans les enterrements solennels quand le curé est assisté de ses vicaires tous en chape, où placer un chanoine honoraire revêtu de ses insignes 435
— Au sujet des prières à réciter en revenant du cimetière le texte du missel des morts de Ratisbonne se trouve en désaccord avec les autres rituels, auquel faut-il donner la préférence. 449
— Au même missel on trouve une longue oraison suivie de l'évangile de saint Jean et de l'antienne *Trium*, que penser de cette prière et de son usage 449
— Un curé a-t-il le droit de préférer aux prêtres habitués des séminaristes qui ne sont pas dans les ordres pour l'assistance rétribuée aux enterrements 496
— Est-il vrai que le curé qui a fait une sépulture le soir est obligé de célébrer avec les seuls honoraires réglés pour la cérémonie de l'enterrement un service de la même classe le premier jour libre. 524
Entrée solennelle. — Quel est le nombre des membres du clergé nécessaire pour faire une entrée solennelle 281
Epître. — Dans les messes chantées sans ministres sacrés est-il plus liturgique de faire chanter l'épître par le célébrant 246
Evangile. — Est-il facile d'obtenir de son évêque la permission de lire la traduction des évangiles de Henri Lasserre 140
Evêque. — Est-il vrai que l'évêque ne peut exercer le pouvoir judiciaire par lui-même 31
Exeat. — Un desservant ordonné sans titre canonique est privé de sa paroisse. L'évêque peut-il lui refuser une paroisse convenable et son exéat. 509
Exemple (Bon). — Le précepte du bon exemple est-il pour tous les chrétiens un précepte positif ou seulement négatif 139
Exorcisme. — Où sont contenues les formules d'exorcismes et la manière de procéder 243
Exposition du Saint-Sacrement. — Quel genre de génuflexions doit faire l'officiant chargé d'exposer et de reposer le Saint-Sacrement à la messe et aux vêpres 17
— Règles à suivre avant ou après l'exposition, avant ou après la reposition 17
— Un prêtre qui, en dehors des offices publics, fait son adoration devant le Saint-Sacrement exposé doit-il porter l'étole 17
— Combien doit-on allumer de cierges pour une exposition privée 17
— A la messe chantée devant le Saint-Sacrement quelle position doit-on prendre aux ablutions. 28
— Le jour de la Quinquagésime devant le Saint-Sacrement exposé combien doit-on chanter d'oraisons 221
— L'Eglise prescrit-elle d'allumer six cierges pour l'exposition solennelle. 521
Exposition mensuelle des R. P. du Saint-Sacrement. — Dans une paroisse où existe la confrérie de l'exposition mensuelle faut-il exposer le Saint-Sacrement avant ou après la messe 281, 508
— Pour l'exposition faut-il chanter un motet avec ou sans oraison et encenser ensuite. 281, 508
Exposition universelle de Paris, 1889. — Un catholique pouvait-il visiter cette exposition . . . 198

Extrême-Onction. — Un diacre de bonne foi qui sur l'avis de son curé administre le sacrement de l'Extrême-Onction encourt-il l'irrégularité 40
— Dans quel sens l'Extrême-Onction efface-t-elle les péchés oubliés 222
— En administrant ce sacrement faut-il imposer les mains à ces mots : *Per impositionem*. 243
— Est-il défendu, permis ou commandé d'ajouter aux paroles de la dernière onction les mots qui caractérisent la forme de l'onction pour les reins omise en France. . . . 291
— Dans un hôpital peut-on administrer ce sacrement à plusieurs malades en même temps. Quelles sont les prières qu'on doit dire soit au pluriel soit au singulier 592
— Est-il permis de brûler les étoupes dans le foyer de la maison du malade 160
Fête-Dieu. — Y a-t-il obligation de faire l'exposition d'un jeudi à l'autre ou du dimanche à l'autre après l'octave 126
— Quel est le droit commun à ce sujet 247
Fêtes patronales. — Règles à suivre quand saint Martin tombe le même jour que la Dédicace 18
— Quel bréviaire dire et quelle messe doit-on chanter le 11 novembre dans ce cas. . . . 18
— A quel jour renvoyer l'office du patron . . 18, 90
— Doit-on faire mémoire du patron dès le 11 novembre jusqu'à la célébration de sa fête 18
— Peut-on renvoyer cette fête patronale à un jour *infra octavam* de la Dédicace 19
— Peut-on transférer au lendemain la fête semi-double de saint Martin pape 19
— Quel dimanche doit-on celébrer la messe votive solennelle de saint Martin patron . . 19
— Y aurait-il un récent décret tolérant la translation d'une fête patronale au lendemain de l'incidence quand même ce jour serait empêché 52
— Règles à suivre quand la fête de saint Martin patron tombe en occurrence avec un jour octaval 90
— Doit-on donner l'octave à saint Martin patron le 11 novembre ou le 4 juillet fête de la translation de ses reliques 125
— Quelle préface réciter à la solennité transférée au dimanche de saint Remy patron . 248
— Quelle préface réciter si la solennité du patron tombe le jour de la solennité du Rosaire 248
— Comment célébrer à l'incidence, pendant l'octave, les fêtes de saint Sulpice, évêque, et de saint Antoine, abbé, patrons 268
— Comment organiser l'*Ordo* pour la fête et l'octave de saint Christophe martyr. . . . 280
— Règles à suivre quand saint Jean-Baptiste tombe en occurrence avec la fête des saints Apôtres et le Sacré-Cœur. 306
Fêtes primaires. — La décollation de saint Jean-Baptiste, fête patronale, est-elle une fête primaire. 534
Fêtes transférées au dimanche. — Dans les chapelles publiques doit-on dire la messe des fêtes dont la solennité est transférée au dimanche 247
— Même question pour les chapelles des communautés religieuses 247
— Peut-on célébrer dans la même église deux solennités différentes afin d'éviter une translation de l'une des deux à un dimanche plus éloigné 306
Fleurs. — Est-il permis de les placer sur l'autel . 521
Fonts baptismaux. — Est-il nécessaire que le grand vase contenant l'eau baptismale soit d'argent ou d'étain 255
Formules de prières. — Que penser de certaines formules de prières trouvées dans le tombeau de Jésus-Christ et qui contiennent des menaces à l'adresse de ceux qui leur refusent toute créance. 44
Fosse. — Dans un cimetière non bénit l'encensement de la fosse est-il obligatoire. 125
— Quelles sont les circonstances où l'on doit bénir les fosses. 424
Franc-maçon. — Que doit exiger le confesseur d'un franc-maçon qui a vendu son âme au démon et les saintes espèces qu'il a volées 271
Gants. — Est-il permis au célébrant de porter des gants de peau glacés dans une inhumation pendant le chant de l'absoute 221
— Est-il permis aux acolytes de porter des gants pendant l'exercice de leurs fonctions pour ne pas ternir les chandeliers dorés 592
Génuflexions. — Quelle génuflexion doit faire le prêtre qui porte son calice et va célébrer quand il passe entre l'élévation et la communion devant un autel où on dit la messe. 91
— Diverses génuflexions à faire pour l'exposition et la reposition du Saint-Sacrement avant ou après la messe et les vêpres. . . 17
Glas funèbre. — Quelles sont les règles déterminées par le droit au sujet du glas funèbre et des personnes pour qui il faut sonner 177
Gloria. — A quel moment s'incline-t-on au verset *Gratias agimus* 111
Graduel. — A la grand'messe du dimanche est-on obligé de chanter intégralement l'*Alleluia* et le graduel 269
— L'orgue ne pourrait-il pas remplacer ce chant 317
Guérison miraculeuse. — Comment expliquer que la sainte Vierge guérisse des hérétiques qui restent dans l'erreur 126
Héritage. — Une fille-mère est-elle obligée en conscience de laisser sa fortune par testament à son enfant naturel 306
Honoraires. — Tout prêtre n'ayant pas charge d'âmes peut-il recevoir légitimement trois honoraires aux trois messes de Noël . . . 43
— Un prêtre qui doute de la pureté du vin employé pour la consécration doit-il rendre l'honoraire de la messe, ou réitérer l'application de la messe 138
— Pourrait-on offrir en compensation ses messes de binage 138
— Est-il vraiment contraire à la charité d'envoyer les honoraires de messe hors du diocèse 151
— Une personne voulant donner trois francs pour chaque honoraire de messe à célébrer pour elle après sa mort n'inscrit pas cette condition dans son testament, le prêtre chargé d'une certaine somme d'argent peut-il acquitter des messes à ce taux 224
— A quel taux acquitter des messes quand les donataires ne le fixe pas eux mêmes . . . 329
— Quelle est l'opinion actuelle sur le délai que l'on peut mettre à acquitter des messes. . 618
— Peut-on quand on groupe les intentions données par des personnes différentes se per-

mettre un délai de trois mois 618

Hostie. — Symbolisme du brisement de l'hostie en trois parties à la messe 471
— Pourquoi met-on une de ces parties dans le calice 471
— Que faire quand cette parcelle s'attache à la paroi du calice si on a déjà absorbé le précieux sang 495

Huiles (Saintes). — Est-il permis de brûler les étoupes dans le foyer de la maison du malade 160
— Est-il permis de conserver les saintes huiles dans une boite en métal argenté ou nicklé. 568
— Est-il permis de chanter la messe votive solennelle du Saint-Esprit pour la distribution des saintes huiles le mardi et le jeudi après Pâques. 580

Image du Sacré-Cœur. — Pour gagner les indulgences attachées à la récitation d'une petite prière que portent ordinairement ces images est-il nécessaire de les exposer publiquement. 129
— Une de ces images placée dans un appartement quelconque, cuisine ou salle à manger, pourrait-elle être regardée comme exposée publiquement 130

Immaculée-Conception. — Comment célébrer cette fête quand elle est en occurrence avec le deuxième dimanche de l'Avent 364

Inclination. — Au verset *Non nobis, Domine,* le chœur doit-il se découvrir pendant tout le chant de ce verset 111
— Au *Gloria in excelsis* pendant le verset *Gratias agimus* faut-il s'incliner jusqu'à la fin de cette phrase 111
— Faut-il s'incliner seulement aux trois premiers mots. 365

Index. — L'erreur quant au nom ou au diocèse du postulant dans une permission accordée de lire les livres à l'index rend-elle nulle cette autorisation 462

Iudulgences. — Quelles sont les indulgences plénières que l'on peut gagner pour les défunts sans l'état de grâce. 54
— Quelle est la nature et les diverses espèces d'indulgences attachées à la couronne d'Espagne 69
— Pour gagner les indulgences de la confrérie du Rosaire est-il nécessaire d'avoir toujours à la main le chapelet lorsqu'on récite les prières du Rosaire 114
— L'indulgence de cinq ans et de cinq quarantaines accordée à chaque *Ave* du Rosaire pour la prononciation du mot *Jesus* est-elle authentique 178, 295
— La confession hebdomadaire ou de tous les quinze jours là, où ce privilège existe, suffisait-elle pour gagner l'indulgence de la fête expiatoire des morts le 30 septembre 1888. 224
— La confession faite huit ou dix jours avant cette fête dans l'ignorance de cette indulgence, suffisait-elle pour la gagner 224
— Les indulgences du saint Rosaire accordées par le pape Alexandre VI sont-elles authentiques 295
— Si par suite d'un empêchement légitime on remet sa confession au-delà des huit jours ou des quinze jours prescrits pour le gain des indulgences, peut-on encore en bénéficier 389

Infaillibilité pontificale: — Est-il vrai que lors de la définition de ce dogme, la clause : « et appuyée sur les moyens d'assistance reconnus dans l'Eglise, » a été rejetée. . . . 439
— A quel point de vue le pape s'est-il placé pour rejeter cette clause 439
— Quel est le vrai texte de la définition de ce dogme 439
— Le pape est-il infaillible quand dans une encyclique adressée à tous les évêques il expose, sans avoir l'intention de la définir, une vérité intéressant la foi, la morale ou la discipline générale. 570
— Pourquoi dans les litanies des saints demander à Dieu de conserver dans la vérité de la religion le pape infaillible 223

Instituteur. — Y a-t-il un devoir de conscience pour l'instituteur laïque d'enseigner le catéchisme après la classe 438

Jeûne. — Un curé peut-il dispenser du jeûne pour tout un carême 484
— Sur ce point peut-il déléguer son pouvoir à ses vicaires 484

Joseph (Saint). — Pourquoi dans l'office de saint Joseph le mot est-il toujours indéclinable et pourquoi le décline-t-on dans les prières après la messe 111
— Que penser de l'opinion émise par Marie d'Agreda au sujet du vœu de chasteté fait par saint Joseph 135

Journal. — Est-il permis de s'abonner ou de lire des journaux qui racontent les duels comme des faits ordinaires, sans parler de la défense de l'Eglise 249
— Quel péché y a-t-il à prendre des actions d'un mauvais journal. 401
— Est-il absolument défendu d'acheter les actions d'un mauvais journal 402
— Celui qui possède ces actions doit-il s'en défaire et comment 403
— L'évêque peut-il défendre sous peine de censure la lecture de certains journaux . . . 617

Lampe du Saint-Sacrement. — Quelle est l'obligation précise de l'entretien de cette lampe, et quel intervalle d'omission constituerait une faute grave 65

Lazare. — On sait que les Juifs embaumaient les corps, comment alors expliquer le *Jam fœtet* au sujet de Lazare mort depuis quatre jours 160

Leçons. — Au jour octaval de la Dédicace de toutes les églises quelles sont les leçons à réciter 175
— Quelles sont les règles à suivre pour la récitation des leçons pendant l'octave d'un patron 352
— Les docteurs ont-ils toujours au premier nocturne des leçons spéciales 509

Lettre testimoniale. — Un postulant à l'habit religieux peut-il être admis par le supérieur sans être muni de lettres testimoniales signées par l'évêque du lieu de sa naissance. 128

Levée du corps. — Si la maison mortuaire est trop éloignée, le prêtre peut-il faire la levée du corps avec les cérémonies ordinaires à quelque endroit que ce soit, même à l'entrée de l'église 41
— Faut-il doubler l'antienne *Exultabunt* . . . 125
— Les ministres sacrés peuvent-ils revêtir la

dalmatique et la tunique à la levée du corps 231
— Le célébrant peut-il revêtir l'aube sous la chape pour la levée du corps 232
— A la maison mortuaire est-il permis de chanter le *De Profundis* ou le *Laudate* au lieu de réciter ces psaumes selon l'usage . . . 435

Litanies. — Quel est le vrai sens de ce passage des litanies des saints : *Domnum apostolicum* 223
— Pourquoi demander à Dieu de conserver dans la vérité de la religion le pape infaillible . 223
— Dans les processions peut-on chanter des litanies approuvées non par l'Eglise, mais par un évêque 232
— Dans les litanies de Lorette où placer l'invocation à N.-D. du Rosaire ajoutée par Léon XIII 281
— Peut-on ajouter l'invocation *Regina cleri*. . 281
— Est-il permis à un prêtre de chanter devant le Saint-Sacrement exposé des litanies de sa composition dans lesquelles ne figurent que des noms de saints. 508
— Dans les litanies de la Sainte-Vierge est-il permis d'ajouter *Regina pacis* et où placer cette invocation 534
— Dans quel ordre placer les invocations relatives à l'Immaculée-Conception et au saint Rosaire 534

Luminaire. — Règles qui concernent le luminaire aux différentes fonctions ecclésiastiques 268

Lunule. — Doit-elle être bénite 184
— Comment doit-on purifier la lunule 184

Mariage. — Si le mariage n'est pas administré par le curé lui-même, qui doit rédiger l'acte et quelle formule suivre. 17
— Quelles sont les principales causes qui peuvent faire invalider un mariage devant le Saint-Siège et dans quels cas 19
— Faut-il marier au lit de la mort des gens qui ont longtemps cohabité ensemble sans union légitime. 27
— Est-il vrai que Léon XIII a déclaré que le silence gardé sur les rapports incestueux cesserait à l'avenir de rendre la dispense nulle. 162
— Un curé a oublié de demander aux époux arrivés devant l'autel leur consentement mutuel, il leur fait seulement se donner les mains, le mariage est-il valide 186
— Les témoins peuvent-ils rester dans les bancs ou doivent-ils accompagner les époux. . . 186
— N'est-ce pas un abus pour des catholiques de faire imprimer des formules qui laisseraient croire que le mariage est réellement contracté à la mairie 210
— Après un mariage consommé on découvre un empêchement dans un degré prohibé, que faut-il faire, le mariage est-il valide. . . . 211
— L'époux pourrait-il convoler à d'autres noces si son premier mariage est invalide. . . . 211
— Une jeune femme qui ne peut cohabiter avec son époux par suite de la brutalité de son beau-père qui l'enferme seule, a-t-elle une raison grave de quitter son mari. 211
— L'Eglise a-t-elle interdit la célébration du mariage en certains jours, par exemple le samedi. 212
— L'Eglise accorderait-elle une dispense pour réhabiliter le mariage contracté civilement entre un juif et une catholique, unis depuis longtemps, et sans enfants 212
— Une femme pauvre qui emprunte pour se marier un anneau déjà bénit, doit-elle le présenter à la bénédiction du prêtre 248
— Le prêtre peut-il omettre la cérémonie de la tradition de l'anneau 248
— Avant l'établissement du mariage civil en France à quel âge pouvait-on se marier devant l'Eglise, malgré l'opposition des parents . 377
— Peut-on admettre comme témoin au mariage un homme qui passe pour franc-maçon et qui fait profession d'impiété 377
— La loi civile accorde-t-elle dispense pour le premier degré d'affinité en ligne directe . 413
— L'Eglise dans le même cas accorde-t-elle quelquefois dispense 413
— Comment régulariser une union illégitime qui se trouve dans ce cas. 413
— Comment introduire une instance en cour de Rome pour faire annuler un mariage contracté avec un halluciné 536
— Un curé chargé temporairement d'une paroisse vacante a-t-il le droit de déléguer un autre prêtre pour le mariage dans cette église qu'il dessert 545
— Un curé avant une absence avertit un aumônier chargé dans ces cas de le remplacer habituellement, peut-on regarder ce simple avis comme une délégation suffisante pour la célébration d'un mariage qui se présente dans l'intervalle. 580

Matines. — Quant on sépare matines et laudes ou bien les nocturnes de matines par une interruption notable doit-on, avant d'en reprendre la récitation dire : *Pater, Ave*. . 329
— Peut-on en tout temps de l'année commencer la récitation des matines du lendemain à deux heures du soir 413

Médaille de Saint-Benoît. — Où trouver des renseignements sur l'origine et les effets admirables de cette médaille 226

Médaille miraculeuse. — Quelle est la date réelle de l'apparition de la sainte Vierge à Catherine Labourré 236
— Est-il vrai que la médaille miraculeuse ne soit pas autorisée. 261

Mémoire. — Dans quel ordre doit-on faire la mémoire d'une fête simplifiée et d'un dimanche du carême 448
— Lorsque dans une octave privilégiée on doit faire mémoire d'un saint simplifié et qu'on a déjà dit trois oraisons, ajoute-t-on l'oraison *de Tempore* 436

Ménétrier. — Quelle conduite doit tenir le confesseur à l'égard d'un ménétrier de profession qui vient s'approcher des sacrements. 270

Mensonge. — Peut-on mentir à un malade pour lui faire accepter un remède nécessaire. 617

Meretrices. — Fornicationes militum cum meretricibus sunt ne peccata mortalia 306

Messe. — Cérémonies. Au *Dominus vobiscum* et à l'*Orate fratres* le prêtre doit-il élever les mains après les avoir étendues 160
— Comment comprendre la rubrique voulant qu'aux messes chantées on dise *submissa voce* tout ce qui à la messe basse se dit *clara voce*. 160
— Aux deux *Memento* y a-t-il une réelle dis-

tinction entre les mouvements des mains. 160
— Comment interpréter le mouvement des mains au *Credo*. 160
— Quelles sont les règles relatives à la manière de faire les signes de croix sur l'hostie et le calice. 413
— Après le *Lavabo* où doit-on dire le *Gloria Patri* et le *Sicut erat* 448
— A la messe pourquoi briser la sainte hostie en trois parties et pourquoi mettre une de ces parties dans le calice. 471
— Au commencement de la messe pourquoi omettre le psaume *Judica me* au temps de la Passion et aux messes des défunts. . . 509
— Est-il permis de dire une messe *à* l'honneur du Saint-Esprit et une messe *en* l'honneur de la Sainte-Vierge ou des saints. 92
— Quand on a promis une messe à jour fixe peut-on laisser croire qu'on la dit soi-même quand on la fait dire par un autre . 126
— Un prêtre peut-il recevoir des messes offertes sur la recommandation d'une pythonisse . 127
— Un prêtre qui s'aperçoit à l'autel qu'il n'a pas pris l'ornement de la couleur du jour doit-il retourner à la sacristie pour en prendre un autre. 196
— Est-il permis de célébrer la messe avec des pantoufles convenables et décentes 196
— A la messe basse un prêtre peut-il habituellement préparer et porter à l'autel le calice de son confrère, ouvrir le missel, après les ablutions recouvrir le calice et l'emporter après la messe. 281
— Est-on obligé de placer sur l'autel ou de fixer à l'autel les chandeliers qui servent pour la messe basse. 316
— Quelles règles doit-on suivre quand on a laissé tomber sur le corporal ou la nappe quelques gouttes du précieux sang 329
— Quand un prêtre habitué retiré du ministère offre habituellement le saint sacrifice dans une église, la fabrique est-elle obligée de fournir gratuitement tout ce qui est nécessaire pour la célébration de la messe. . . 390
— Un prêtre peut-il se rincer la bouche tous les matins malgré le péril d'avaler une ou deux gouttes d'eau. 436
Messe dans une église étrangère. — Existe-t-il un décret tout récent autorisant un prêtre étranger à dire la messe en noir un jour de rit double pour lui dans une église tendue de noir et où tout le clergé célèbre en noir 365
— Un prêtre célébrant dans une église étrangère doit-il doubler l'antienne *Trium puerorum* si l'office de cette église est double et le sien semidouble 617
Messe d'exposition. — Voir *Exposition*.
Messe de minuit. — A quelle heure précise peut-on commencer la messe de minuit. . 100
— La coutume permet-elle de dire des messes privées à minuit le jour de Noël 606
— Le curé peut-il dire la messe de l'aurore à la suite de la messe de minuit 606
— Un prêtre peut-il, pour sa commodité, célébrer à minuit les trois messes de Noël . . 606
Messe de Requiem. — Dans une messe chantée peut-on se contenter de lire la prose sans en faire chanter au moins quelques strophes. 40
— Dans la messe quotidienne chantée pour plusieurs défunts, quelle oraison choisir. . . 40
— Dans une annexe peut-on réserver la messe du samedi saint pour l'enterrement . . . 65
— Dans un service les messes célébrées avant la messe chantée doivent-elles se dire en noir dans une église tendue de noir et un jour de rit double. 136, 209, 232
— Doit-on après ces messes basses réciter les prières commandées par Léon XIII. . . . 136
— Quelle faute y a-t-il à dire sciemment la messe en noir un jour double. 196
— Est-il défendu de mettre des croix blanches sur les ornements de l'autel, du célébrant, sur les tentures et le drap mortuaire . . . 246
— Quand l'autel est richement décoré peut-on à l'office des défunts voiler les images d'un voile noir ou violet. 246
— Pour autoriser la célébration d'un service de confrérie un jour double majeur peut-on invoquer la coutume seule 248
— Le chantre peut-il omettre quelques strophes de la prose et quelles sont ces strophes. . 269
— Quelles règles suivre quand on a un enterrement à faire pendant l'exposition solennelle des Quarante-Heures 282
— Peut-on chanter des services anniversaires tous les jours de la semaine aux doubles majeurs et mineurs 294
— Un prêtre qui a usé de l'Indult trois fois dans son église pour chanter des messes de *Requiem* peut-il dans cette même semaine user encore de cette autorisation dans une église voisine. 294
— Est-il certain que le droit commun autorise aux jours doubles majeurs la célébration d'une messe basse de *Requiem* aux sépultures des pauvres 304
— Quels sont les jours où il est défendu de chanter *corpore præsente* des messes de *Requiem* 352
— Quels jours peut-on les chanter le corps absent 352
— En quels jours peut-on chanter les messes *de obitu*, des 3e, 7e, 30e et jour anniversaire . 352
— Pour pouvoir dire ces messes en des jours doubles majeurs est-il nécessaire que ce jour soit le jour véritablement anniversaire. 352
— Si le jour est retardé ou avancé quelles sont les règles à suivre. 352
— Combien doit-on dire d'oraisons à une messe solennelle de *Requiem* et à une messe non solennelle 364
— Les jours où la rubrique défend de chanter un service avec l'ornement noir pourrait-on chanter un nocturne, faire ensuite l'absoute et célébrer la messe du jour 508
— Pourquoi aux messes des morts omettre le psaume *Judica me*. 509
— Le jour de l'Immaculée Conception patronne du diocèse peut-on chanter une messe de *Requiem* le corps présent 545
— Le peut-on le dimanche où cette fête est transférée. 545
— Quand on est autorisé à chanter plusieurs fois des messes de *Requiem* par semaine, est-on obligé de choisir d'abord les jours semi-doubles. 580

Messe du deux novembre. — Depuis quelle date l'Espagne jouit-elle ce jour du privilège de célébrer trois messes 176
Messe des Rogations. — Voir *Rogations*.
— Est-elle due aux paroissiens 185
Messe paroissiale. — Quand cette messe n'est pas chantée le célébrant peut-il après l'aspersion retourner à la sacristie pour prendre la chasuble ou le calice ou peut-il s'habiller à la crédence. 100
— Un curé peut-il fermer l'église le dimanche pendant la messe d'un prêtre en vacances afin d'obliger les fidèles à assister à son prône 222
Messe pro populo. — L'évêque a-t-il le droit d'obliger ses curés à user de l'Indult qui lui permet d'employer à ses œuvres les honoraires des messes célébrées aux jours de fêtes supprimées. 30
— Un prêtre malade peut-il envoyer au séminaire autant d'honoraires qu'il y a de fêtes supprimées où il n'a pas pu dire la messe afin de se décharger de toute obligation. . 138
— Un curé qui acquitte une messe *pro populo* à l'intention des séminaires le jour de l'incidence de sa fête patronale où ses paroissiens ont coutume de faire une offrande à ce sujet, quel honoraire doit-il 185
— Un prêtre qui acquitte aux intentions de l'évêché ces messes doit-il compter exactement et verser tous les honoraires reçus . 222
— Si ces prêtres gardaient quelque chose des honoraires sont-ils tenus à restitution . . 222
— L'évêque a-t-il le droit de leur accorder une condonation pour le passé 222
— Comment doit agir un prêtre qui a donné à plusieurs confrères le conseil de ne pas verser à l'évêché tous les honoraires reçus pour ces messes 222
— L'évêque peut-il exiger un honoraire d'un prêtre malade qui n'a pu dire sa messe un jour de fête supprimée 249
— Un curé est-il obligé d'appliquer la messe pour son peuple à la fête du patron du lieu et du titulaire de l'église. 269
Messe solennelle. — Qu'entend-on par messe solennelle 555
Messe votive. — A une fête semi-double est-il permis de chanter une messe votive du Saint-Sacrement quand la messe est demandée pour un défunt 92
— Le prêtre qui a récité les offices votifs doit-il réciter le *Gloria* et le *Credo* aux messes votives correspondantes 248
— Aux messes solennelles votives comme aux messes de l'Adoration perpétuelle quelles oraisons doit-on réciter. 376
— Si on dit une messe votive dans un octave qui comporte le *Credo* faut-il réciter le *Credo* à cause de l'octave. 436
— A quels jours peut-on dire une messe votive privée 436
— Qu'entend-on par messe votive privée et messe votive solennelle. 555
Messe de mariage. — Peut-on considérer comme légitime la coutume de célébrer à huit heures la messe de mariage et de renvoyer à onze heures le mariage et la bénédiction nuptiale 136
— Est-il permis de marier à minuit et de chanter ensuite la messe de mariage. 136
— Est-on obligé d'appliquer la messe aux époux s'ils n'en paient pas les honoraires. 136
— Jusqu'à quel point peut-on séparer le mariage de la messe 136
— Dans une messe de mariage chantée pendant l'octave d'une fête patronale du diocèse doit-on omettre le *Gloria* et réciter le *Credo* 555
— Le 7 janvier peut-on dire une messe votive de mariage 569
— Sinon peut-on en faire mémoire à la messe du jour 569
— Peut-on en faire mémoire aux fêtes de première et de seconde classe. 569
— Peut-on le 7 janvier dire les prières de la bénédiction nuptiale 569
Messe « de Beatâ ». — Est-il permis de varier cette messe selon le temps de l'année. . . 126
— Un prêtre qui ne peut même plus lire cette messe et qui est obligé de la réciter de mémoire a-t-il besoin d'un nouvel Indult . 436
Messe dans l'octave de l'Immaculée Conception. — Dans un dimanche *infra octavam* combien doit-on dire d'oraisons à la messe. . . . 90
Moribonds. — Le prêtre est-il obligé d'assister les mourants à leur dernier soupir 545
Nappes. — Les nappes d'autel damassées sont-elles prohibées. 365
— Peut-on sur une nappe d'autel dite à la romaine placer une nappe ayant seulement les dimensions de l'autel. 365
Noël. — Un prêtre qui n'a pas charge d'âmes peut-il recevoir trois honoraires pour les trois messes de Noël. 43
— Quel est le dernier évangile de la messe du jour de Noël. 126
— Un Indult autorise à célébrer trois messes la nuit de Noël là où y a plusieurs prêtres. Deux prêtres suffisent-ils pour jouir de l'Indult 222
Nicolas (saint). — Pourquoi place-t-on trois enfants dans une cuve à côté de son image. . . . 125
Occurrence. — Lorsque la fête du Sacré-Cœur est en occurrence avec la commémoraison de saint Paul, laquelle doit être préférée. . . 4
— Où renvoyer saint Martin patron en occurrence avec la Dédicace 90
— Où transférer saint Martin perpétuellement en occurrence avec le jour octaval de saint Amans patron 90
— Dans le cas d'occurrence de saint Joachim et de saint Louis évêque de Toulouse qui est à son jour propre, lequel doit-on transférer. 174
— Comment organiser l'*Ordo* en cas d'occurrence du deuxième dimanche de l'Avent et de l'Immaculée Conception. 364
— Même question en cas d'occurrence de la Septuagésime et de la Purification 388
— Même question quand le troisième dimanche de carême coïncide avec sainte Françoise . 388
Offertoire. — Peut-on se servir d'un compte-gouttes pour verser l'eau dans le calice 616
Office divin. — Les dimanches *infra octavam* doit-on toujours réciter à prime le psaume *Confitemini* et le symbole de saint Athanase 90

— Que penser de la récitation du bréviaire faite sans interruption en aspirant et en respirant 174
— Les offices des nouveaux saints sont-ils obligatoires pour tout l'univers. 220
— Avant l'oraison qui suit l'antienne *Hæc dies* aux petites heures de l'octave de Pâques doit-on dire *Dominus vobiscum* 317
— De l'Ascension à la Pentecôte quand on fait l'office du commun, une seule antienne suffit-elle à chaque nocturne. 329
— Dans la récitation de l'office suffit-il de s'appliquer à bien prononcer tous les mots. . 329

Office nouveau d'un bienheureux. — Quand un Indult accorde un office approuvé en l'honneur d'un bienheureux comment organiser la messe pour les aumôniers de religieuses des diocèses nommés ou non dans l'Indult. 184

Office votif. — Ceux qui ne font pas usage du décret général de 1883 au sujet des nouveaux offices votifs sont-ils toujours obligés de réciter les anciens offices votifs concédés auparavant. 136
— Lorsqu'on récite l'office votif des saints anges peut-on aux vêpres paroissiales du dimanche chanter la mémoire de cet office. 328
— Un prêtre qui se sert du calendrier romain et qui habite la France peut-il réciter l'office votif de saint Pierre et de saint Paul tous les mardis libres. 354
— Y a-t-il un décret ordonnant que les vêpres de l'office votif du jeudi soient intégralement du Saint-Sacrement sans mémoire de la Passion 617

Officialité. — Est-il vrai que le concile de Latram a interdit à l'évêque l'exercice du pouvoir judiciaire pour l'attribuer exclusivement à ce tribunal. 31
— Quels sont les meilleurs traités qui s'occupent de cette matière. 298

Offrande. — A qui reviennent les offrandes déposées par les fidèles quand ils viennent recevoir les cendres ou baiser la croix le jeudi et le vendredi de la semaine sainte. 331

Ondoiement. — Quand on ondoie un enfant est-il mieux de lui imposer un nom de saint surtout si on prévoit que les cérémonies du baptême ne seront pas suppléées 211
— Si on a imposé un nom à l'ondoiement et un autre au jour où les cérémonies du baptême ont été suppléées, quel est le véritable nom de l'enfant 211

Oraisons. — Est-il permis d'ajouter le mot *Deus* à la terminaison abrégée de la conclusion des oraisons qui s'adressent à J.-C. . . . 93
— Règles à suivre pour l'ordre et le nombre des oraisons aux messes chantées et aux messes basses 126
— Combien doit-on dire d'oraisons à la messe de la Quinquagésime devant le Saint-Sacrement exposé 221
— Dans le temps de la Passion quand on a une oraison commandée doit-on réciter alors trois oraisons 282
— Dans une octave privilégiée quand on doit faire mémoire d'un saint simplifié et qu'on a déjà récité trois oraisons, ajoute-t-on les oraisons *de Tempore*. 436
— Quand à une messe il y a plus de trois oraisons commandées est-on obligé de dire plus de trois oraisons, combien peut-on en dire 556
— Quand on a récité l'office votif du Saint-Sacrement et dit la messe votive de la sainte Vierge, quel doit être l'ordre des oraisons à la messe 281
— Quand on dit la messe votive de saint Joseph et qu'on est obligé de réciter l'oraison *A cunctis* doit-on nommer le nom de saint Joseph 423
— Dans une messe quotidienne chantée de *Requiem* pour plusieurs défunts peut-on changer quelque chose aux oraisons *pro pluribus defunctis*. 40
— Aux messes de *Requiem* pour un prêtre quelle oraison choisir 64

Orate fratres. — Est-il permis de dire l'*orate fratres* et les prières qui suivent à haute voix en restant tourné vers les fidèles 233

Oratoire. — Voir *Chapelles*.

Ordination. — Un desservant ordonné sans titre canonique est privé de sa paroisse par son évêque qui lui refuse une paroisse convenable, une pension alimentaire, que doit-il faire 509

Ostensoir. — L'ostensoir doit-il être bénit et avec quelle formule 184

Pain eucharistique. — Y a-t-il quelque décret fixant la dimension des hosties et l'image à graver sur ces pains 28

Pâques. — Un malade qui a reçu le viatique au temps pascal, doit-il encore communier pour satisfaire au précepte 176
— Peut-on accomplir le devoir pascal dans son quasi domicile 617

Parcelles (saintes). — Quelle est la meilleure méthode fixée par la rubrique pour la manière de recueillir les saintes parcelles après la communion du célébrant. 460

Pardon des injures. — Quelle conduite tenir envers des personnes brouillées et qui veulent s'approcher des sacrements. 258

Parenté spirituelle. — Celui qui a tenu sur les fonts du baptême un enfant ondoyé déjà et auquel on supplée les cérémonies, contracte-t-il la parenté si le prêtre, par erreur, a versé l'eau baptismale sur la tête de l'enfant. 211

Parrain. — Peut-on refuser comme marraine une pythonisse ou charlatan 127
— Peut-on refuser un homme qui passe pour franc-maçon, qui fait profession d'impiété et qui ne va jamais à l'église 377

Passion. — Pendant la Passion est-on obligé de voiler l'image du patron le jour de sa fête. 248
— De quel côté de l'autel le prêtre doit-il lire la Passion pendant la semaine sainte et le dimanche des Rameaux 255
— Quel est le texte précis où on doit baiser l'évangile de la Passion. 282

Patène. — Pour consacrer une patène est-il nécessaire d'envoyer le calice 234

Patron. — Doit-on mettre sur le même pied d'égalité la fête du patron de lieu et celle du patron du diocèse 102
— Comment organiser l'office des saints associés à un patron. 112
— Quand on a dans sa paroisse un véritable patron, sous quel grade doit-on fêter la solennité du patron du diocèse 232

— Les paroisses ont-elles aujourd'hui de véritables patrons de lieu. 269
— Dans les diocèses où il y a un patron de diocèse, les paroisses peuvent-elles avoir un patron de lieu 269
— Les petites localités ont-elles aujourd'hui en France de vrais patrons de lieu. 282
— Peut-on regarder saint Acace patron des domestiques comme un véritable patron de lieu 293
— Peut-on transférer au dimanche la solennité des patrons des annexes 364
Pécheur public. — Peut-on regarder comme un pécheur public un homme qui passe pour franc-maçon, qui ne va jamais à l'église et qui fait profession d'impiété 377
— Quelle conduite tenir à son égard à la mort. 377
Pension alimentaire. — L'évêque doit-il en justice, une pension alimentaire à un prêtre ordonné sans titre canonique. 509
Pierre (saint). — Pourquoi saint Pierre est-il représenté assis sur un trône avec un bras en écharpe soutenant les clefs 126
Pierre Damien (saint). — Comment ajouter le nom de ce docteur dans l'antienne *O Doctor*. . . 148
Pierre d'autel. — Comment disposer le calice et le ciboire contenant des hosties à consacrer. . . 400
Placement d'argent. — Est-il permis de placer son argent en participation pour opérations de bourse quoique le capital soit garanti. 113
Peut-on considérer le bénéfice de 10 0/0 par mois comme le bénéfice fixe que l'on retire d'une obligation et non d'une action financière 113, 497
Plain-chant. — Comment expliquer que l'édition de Ratisbonne soit authentique si elle diffère des manuscrits du chant de saint Grégoire 473
— Le travail de correction de cette édition a-t-il été fait dans le sens d'un retour aux vraies traditions anciennes 473
— De quel genre est l'autorité de la S. C. des Rites sur le texte même du chant grégorien. 473
— Les corrections faites au chant médicéen reproduit par l'édition de Ratisbonne peuvent-elles être assimilées au double point de vue de l'art et de l'autorité aux corrections des hymnes par Urbain VIII 473
— L'évêque dans son diocèse a-t-il le droit d'imposer une édition de chant 568
— Quelle est l'édition recommandée par Rome. 568
— Ceux qui refusent d'adopter le chant imposé par leur évêque pèchent-ils 568
Poisson. — Voir *Carême.*
Politesse. — Règles de politesse mondaine . 138, 377
Pontifes romains. — Peut-on transférer la fête des saints Papes au 14 juillet et déplacer ainsi saint Bonaventure 352
Portion congrue. — Qu'appelait-on portion congrue 27
Portioncule. — Pour gagner cette indulgence faut-il sortir complètement de l'église autant de fois, suffit-il de sortir sous le porche 452
— Dans l'église où se trouve une fraternité tous les paroissiens même non tertiaires peuvent-ils gagner cette indulgence 452
Précieux-sang. — Règles à suivre quand on a renversé sur le corporal ou la nappe quelques gouttes du précieux sang 329
— Peut-on célébrer deux fois la fête du Précieux-sang, en carême et le premier dimanche de juillet. 437
— Après la communion sous l'espèce du vin est-il permis de se recueillir quelques instants. 460
— Que faire lorsque la parcelle de l'hostie mise dans le calice s'attache à la paroi du calice après la communion du précieux-sang. . . 495
Préface. — Quand doit-on réciter la préface propre des saints concédée par privilège . . . 148
— Quelle préface dire à la solennité transférée de saint Remy patron, surtout si elle coïncide avec la solennité du Rosaire. . . 248
Première communion. — Un curé peut-il se réserver à l'exclusion de ses vicaires la confession des enfants qui se préparent à la première communion. 161
— Une enfant jugée incapable de faire sa première communion dans sa paroisse, a été admise plus tard dans une autre paroisse peut-on dès lors l'admettre aux sacrements et en particulier à la confirmation 258
— A quel âge les enfants peuvent-ils être admis à la première communion 512
Prières du matin. — Doit-on avoir les mains jointes en les faisant 412
Prières de l'itinéraire. — Les sujets d'un supérieur en voyage peuvent-ils réciter cette prière à la troisième personne du pluriel 112
Prières commandées par Léon XIII. — Les trois *Ave Maria* peuvent-ils être récités en langue vulgaire. 78
— Doit-on réciter ces prières après les messes célébrées pendant et à l'occasion d'un service funèbre 136, 209
— Au temps pascal doit-on ajouter *Alleluia* à la fin du verset et du répons 291
— Y a-t-il péché à omettre ces prières 411
— Quelle doit être l'attitude du prêtre pendant qu'il récite l'oraison 411
Prime. — Le dimanche *infra octavam* comment doit-on organiser cet office 90
Probabilisme. — Comment expliquer la doctrine de saint Alphonse à ce sujet 548
Procession. — Est-il défendu aux congréganistes de porter aux processions des statues, même celle de la sainte Vierge 64
— Une procession faite en exécution d'un vœu autorisée depuis deux siècles par l'Ordinaire du lieu peut-elle être considérée comme une prière liturgique. 185
— A cette procession est-il permis de chanter les litanies de saint Joseph comprises dans ce vœu 185
— Peut-on chanter aux processions des litanies approuvées non par Rome, mais par l'Ordinaire. 232
— La procession aux fonts baptismaux le lundi de Pâques est-elle obligatoire. 255
Profession de foi. — Les curés installés depuis 1882 jusqu'en 1887 avec l'ancienne formule de Pie IV sont-ils installés validement. . 225
— Où peut-on se procurer la formule de la profession de foi de Pie IV récemment modifiée en 1877. 333
Propagation de la foi. — Pour gagner les indul-

gences à la fête de la Propagation de la foi est-il nécessaire de célébrer aux intentions des associés vivants ou défunts 129
— Dans un séminaire chaque professeur recueillant dans sa classe au moins huit souscriptions a-t-il droit aux faveurs accordées aux bienfaiteurs ecclésiastiques 284
— Les associés versant leur cotisation annuelle, mais ne récitant pas les prières prescrites, ont-ils droit aux indulgences de l'œuvre. . 296
— L'inscription sur un registre est-elle nécessaire pour gagner les indulgences 296
— Les curés peuvent-ils se décharger sur leurs vicaires du soin de cette œuvre. 297

Quarante-Heures. — Le dimanche des Quarante-Heures comment et à quel moment doit se faire l'exposition du Saint-Sacrement à la messe 317
— Aux messes des Quarante-Heures quelles oraisons réciter et sous quelle conclusion. 376

Quasimodo. — Quel est le sens des diverses expressions sous lesquelles on désigne ce dimanche 387

Rameaux. — Quand on fait la bénédiction des rameaux, peut-on se contenter de lire une messe basse. Dans ce cas quel sera le dernier évangile. 255

Registre de paroisse. — Sont-ils publics et le curé est-il obligé d'exhiber ces registres des actes religieux à tout venant 377
— La reconnaissance d'un enfant faite à la mairie par ses parents au moment de leur union civile suivie du mariage religieux suffit-elle pour modifier l'acte de baptême de cet enfant 377

Religieux. — Y a-t-il des religieux obligés, sous peine de péché mortel, à travailler à leur perfection. 78
— Quel est le décret qui défend d'admettre sans une dispense de Rome les illégitimes dans un ordre religieux 477

Reliques. — Est-il permis de porter sur soi les reliques de la vraie croix. 30
— Est-il défendu de vendre ou d'acheter des reliquaires sans l'autorisation de l'Ordinaire. 67
— Est-il également défendu de vendre au prix réel du travail des reliquaires où des personnes autorisées enchâssent des reliques 67
— Quel est le meilleur moyen de faire servir au bien d'une paroisse une relique de la vraie croix. 176
— Que faire de reliques qu'on a trouvées et dont on doute de l'authenticité 236

Réserve (sainte). — L'obligation de conserver la sainte Réserve dans l'église paroissiale est-elle grave. 186
— Peut-on tous les soirs transporter la sainte Réserve à la sacristie sans avoir au moins un cierge allumé. 234
— L'évêque peut-il permettre de conserver le Saint-Sacrement dans les Oratoires des communautés et des séminaires 571

Rogations. — Doit-on doubler les litanies chantées aux processions des Rogations. . 53, 543
— Quand on n'a pas pu faire cette procession quelle messe doit-on dire. 160
— La messe des rogations est-elle due aux paroissiens. 185
— Il est permis de réciter la messe des rogations quand la procession a été présidée par la prieure des religieuses Carmélites. Peut-on étendre ce privilège aux autres communautés cloîtrées 521

Rosaire. — Pendant le mois d'octobre devant le Saint-Sacrement exposé peut-on chanter les mystères du Rosaire avant la récitation de chaque dizaine. 161
Voir *Confrérie.*

Sacré-Cœur. — Lorsque la fête du Sacré-Cœur coïncide avec le 30 juin quelle fête doit être préférée 4
— Quelle messe doit-on dire à cette fête d'après le récent décret à ce sujet. 339
— Comment doit-on dire cette messe le premier vendredi du mois dans les églises où l'on fait certains exercices de piété en l'honneur du Sacré-Cœur 339
— Lorsque les fêtes du patron de lieu, du titulaire et de la Dédicace coïncident avec le Sacré-Cœur, quelle est la fête qui doit l'emporter 340
— Pourquoi la fête du Sacré-Cœur qui l'emporte sur les fêtes de première classe cède-t-elle le pas aux fêtes du 24 et du 29 juin. . . . 340
— Où transférer le Sacré-Cœur coïncidant avec les fêtes du 24 et du 29 juin 340
— Les églises qui célébraient déjà le Sacré-Cœur sous le rite de première classe gardent-elles ce privilège 340
— Ceux qui avaient obtenu le privilège d'une octave pour cette fête le gardent-ils 341
— En est-il de même pour les indulgences spéciales accordées à des églises ou à des communautés 341
— Dans l'occurrence de cette fête avec le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu comment organiser l'*Ordo* 365
— Peut-on obtenir de Rome l'autorisation de transférer au dimanche suivant la solennité de la fête du Sacré-Cœur 424

Sacrosanctæ. — Quand on a une raison est-on autorisé à ne pas réciter cette prière à genoux pour le gain des indulgences 112

Sainte-Enfance. — Pour gagner les indulgences attachées à la fête de cette œuvre est-on obligé de dire la messe aux intentions des associés vivants ou défunts 129

Saintes Espèces. — Que doit exiger un confesseur d'un franc-maçon ayant vendu à grand prix les saintes Espèces qu'il a volées . . 271

Salut du Saint-Sacrement. — Voir *Bénédiction.*

Samedi saint. — Peut-on placer ce jour sur le tabernacle un christ métallique. 255
— Que signifie le roseau triangulaire 305
— Que doit-on en faire après le chant du *Lumen* 305
— La messe du samedi saint doit-elle être chantée. 317
— Après cette messe peut-on immédiatement aller avec la chasuble et l'écharpe prendre le ciboire dans la chapelle du Saint-Sacrement et le rapporter au maître-autel . . . 317

Scapulaire. — Y a-t-il obligation de faire inscrire les personnes qui ont reçu le scapulaire avant la récente décision 46
— Les personnes reçues dans cette confrérie depuis le 27 avril 1887 et non inscrites par

ignorance du décret sont-elles obligées de se faire inscrire pour gagner les indulgences 46
— La formule récente et abrégée pour la bénédiction et l'imposition du scapulaire du mont Carmel supprime-t-elle la grande formule du Rituel 297
— Supprime-t-elle l'ancienne formule courte donnée par Maurel. 297
— Peut-on bénir les scapulaires en l'absence des récipiendaires et ensuite les leur imposer . 316
— Les associés du scapulaire de l'Immaculée-Conception peuvent-ils gagner chaque fois qu'ils récitent six *Pater* et *Ave* et *Gloria Patri* les indulgences des sept basiliques de Rome, celles de l'église de la Portioncule, à Assise 366
Semaine sainte. — Peut-on se contenter de deux servants pour les cérémonies de cette semaine. . 184
Sept-Douleurs de la Vierge. — Où placer cette fête quand elle est empêchée le troisième dimanche de septembre. 448
Sépulture. — Le droit canon a-t-il déterminé d'une manière générale le temps qui doit s'écouler entre la mort et la sépulture. 198
— Dans une ville où il y a plusieurs paroisses un curé a-t-il le droit de refuser que la sépulture d'un de ses paroissiens se fasse dans une paroisse voisine, surtout si la famille paie double enterrement. 213
— L'autorité diocésaine peut-elle approuver la conduite de ce curé. 213
— Le curé a-t-il droit au casuel de la levée du corps quand même il n'y assisterait pas. . 225
— A qui revient le casuel des vêpres des morts chantées à la maison mortuaire. 225
— Qu'entend-on par donner la sépulture ecclésiastique sans la solennité des obsèques . 377
— Est-il permis de donner la sépulture à un pécheur public auquel on a administré l'Extrême-Onction pendant qu'il était privé de l'usage de ses sens 377
Servant. — Dans un cas de nécessité une femme peut-elle remplacer le servant de messe, ou répondre dans l'administration des sacrements 40
— Un sourd-muet répondant par signes peut-il remplacer le servant de messe 184
— Le servant de messe doit-il baiser les burettes à l'offertoire 341
Servites (Ordre des). — Où placer le nouvel office des Servites de Marie fixé au 11 février si ce jour est déjà occupé dans un diocèse par une fête transférée à jour fixe 243, 341
— Doit-on déplacer des semi-doubles transférés perpétuellement au 13 et 14 février 376
Société financière. — Est-il permis aux ecclésiastiques d'acheter des obligations financières 380
— Est-il permis d'acheter des actions d'une compagnie industrielle dans le but de les revendre plus tard avec de gros bénéfices . 497
Voir *Bourse, Placement d'argent.*
Souches. — Quand on emploie des souches peut-on brûler de la cire jaune. 100
— Peut-on tolérer l'emploi de souches métalliques autour d'un catafalque 268
Sous-diacre. — Peut-on employer un laïque pour remplir les fonctions de sous-diacre. . . . 317
— Peut-on employer un minoré 317, 496
Statue. — La modification exigée dans les statues de Notre-Dame de la Salette et de Notre-Dame du Sacré-Cœur oblige-t-elle à faire disparaître les statues antérieurement existantes 103
— La statue de saint Joseph du Sacré-Cœur avec l'Enfant-Jésus debout aux pieds du saint est-elle liturgique 226
— La statue de saint Jean-Baptiste, titulaire de l'église, doit-elle, dans cette église, être placée avant celle du Sacré-Cœur 231
Succursale. — Quels sont les auteurs qui ont traité de la nomination et de la mutation des curés en France 199
— Une succursale qui était cure avant le Concordat, le demeure-t-elle encore 199
Suffrages. — Pourquoi ne fait-on le suffrage de la croix qu'aux féries 41
— Un curé qui a pour titulaire d'église saint Michel doit-il à l'office votif du lundi faire le suffrage du titulaire 64
— Notre-Dame Auxiliatrice étant titulaire doit-on en faire suffrage spécial 174
— Le suffrage de la Sainte-Trinité, fête titulaire et patronale, doit-il se faire avant celui de la Croix 175
— Quand on récite le suffrage d'un patron de chapelle, est-on tenu de réciter encore celui du patron de la paroisse 329
— A quel suffrage est tenu l'aumônier d'une communauté de tertiaires nullement attachée au territoire de la paroisse et qui a le même saint pour titulaire et pour patron de lieu. 569
Supplément de traitement. — Un curé est-il obligé comme curé à célébrer une fois la semaine dans une chapelle de sœurs hospitalières sans avoir un supplément de traitement 475
Symbole de Nicée. — Pourquoi ne lit-on pas *Sanctorum communionem* dans les symboles de Nicée et de Constantinople 387
Tabernacle. — Une religieuse peut-elle monter à l'autel pendant la messe pour y déposer la clef du tabernacle oubliée par le prêtre. 135
Testament. — Le débiteur d'une succession dont la créance est ignorée peut-il la faire servir à l'acquit de charges que néglige le légataire. 29
Tiers-Ordre. — Un prêtre qui a le pouvoir d'admettre dans le Tiers-Ordre peut-il se recevoir lui-même 484
Titre d'ordination. — Qu'entend-on par là . . . 509
Titulaire. — Peut-on conserver l'usage de renvoyer au dimanche la solennité des titulaires d'église 316
Thabor. — Doit-on exposer le Saint-Sacrement sur le Thabor 316
Translation. — Est-il permis de transférer une fête patronale au lendemain de l'incidence quand même il y aurait un semi-double . 52
— Est-on obligé de recourir à l'évêque pour les translations perpétuelles 52
— Si ce recours n'a pas eu lieu, chaque prêtre est-il tenu de recourir 52
— Doit-on transférer ou simplifier un double tombant le jour octaval d'un patron de paroisse 233
— L'octave de saint Hilaire patron tombant le jour de sainte Agnès, pourquoi ne pas replacer sa fête le 28 janvier 268

— Peut-on regarder comme libre un jour auquel est fixé un semi-double *ad libitum*. . 616
Travail du dimanche. — Voir *Dimanche.*
Vases sacrés. — Le vicaire général et le vicaire capitulaire peuvent-ils donner l'autorisation de toucher les vases sacrés 140
— Les vases sacrés en vermeil sont-ils prohibés dans les églises ordinaires 195
Vendredi saint. — Peut-on porter processionnellement pendant la semaine sainte l'image de Notre-Seigneur mort 40
— Tous les membres du clergé doivent-ils ôter leurs chaussures pour adorer la croix . . 40
— Le vendredi-saint, à la procession, la croix doit-elle être encore voilée 246
— Où doit être le Christ pendant le chant des prophéties 255
— Comment faire l'adoration de la croix pour les fidèles quand ils sont très nombreux . 255
— La croix doit-elle être de bois 255
— Est-il nécessaire d'avoir des chandeliers de bois et des cierges jaunes 317
— La conclusion des oraisons qui se récitent avant l'adoration de la croix est-elle complète 568
Vêpres. — Au verset *Non nobis* du psaume *In exitu* le chœur doit-il se découvrir 111
— Quelle faute y a-t-il de chanter les vêpres sans cierges en cire. 196
— Quand la fête de saint Jean de Dieu est en occurrence avec le troisième dimanche de Carême et un double comment organiser les vêpres 448
Viatique. — Lorsqu'on donne la communion en viatique doit-on dire *Misereatur* au pluriel 207
— Quand on porte la sainte communion dans une bourse suspendue au cou doit-on avoir le voile huméral 220
— Faut-il dans cette bourse un corporal . . . 220
— Pourquoi préparer un vase d'eau et un de vin pour la communion des malades . . . 220
— Les indulgences accordées pour avoir accompagné le Saint-Sacrement supposent-elles qu'il est donné en viatique 297
Vigile de la Pentecôte.— Comment organiser la messe et le bréviaire quand un double est en occurrence avec cette vigile 447
Visite pastorale. — Y a-t-il un règlement qui oblige les autorités civiles à assister à la réception de l'évêque 319
Vœu héroïque. — Les indulgences du vœu héroïque s'appliquent-elles au vœu conseillé par le B. Grignon de Montfort 150
— Peut-on s'engager par vœu à rester en Purgatoire plus longtemps pour obtenir la délivrance de plusieurs âmes 319
Voile. — Voir *Passion.*
Vote. — Doit-on en chaire parler de l'obligation de voter 197
— Un instituteur qui craint de se compromettre est-il dispensé de voter 594
— L'abstention est-elle permise à un catholique influent 594

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Académie des Nobles ecclésiastiques. — Dans quel but a-t-elle été fondée à Rome 252
— Ses membres sont-ils prélats et quels sont leurs privilèges. 252
Acquisition à titre onéreux. — Quelles sont les formalités à suivre pour obtenir cette autorisation 262
Adjudication. — Les fabriciens peuvent-ils être adjudicataires des travaux de réparation aux édifices religieux 10
— Un adjoint peut-il être chargé de ces travaux si c'est la commune qui les exécute . . . 10
Affiches. — Le curé et les marguilliers peuvent-ils lacérer les affiches posées par les particuliers à la porte des églises. Peuvent-ils agir de même à l'égard des affiches électorales. 584
— Toute personne a-t-elle le droit d'arracher une caricature immonde placardée sur la voie publique 585
Aliénation. — Les fabriques peuvent-elles aliéner leurs immeubles à long bail 32
— Analyse de la bulle *Ambitiosæ* sur l'aliénation des biens ecclésiastiques 70
— Lorsqu'il est ordonné de procéder à une enquête *de commodo et incommodo* qui peut en déterminer la marche 383
— Formalités à remplir pour que la fabrique puisse vendre un immeuble 456
Alignement. — Une chapelle rachetée après la Révolution et consacrée au culte est-elle soumise à l'alignement comme une propriété particulière 9
Archives. — Qu'entend-on par archives de la fabrique et de la mense épiscopale. A qui en incombe la garde. 528
Arbres. — Le conseil municipal peut-il de lui-même faire abattre de grands arbres du presbytère 33
— Un curé peut-il couper à son profit des arbres qu'il a plantés lui-même dans un marécage dont la jouissance lui a été abandonnée . 453
Articles organiques. — Où trouver l'exposition des maximes et des règles consacrées par les articles organiques de Portalis 323
— Dans l'article 9 quel est le sens de l'expression « le culte sera exercé sous la *direction* des archevêques et des évêques » 525
Bail. — Les fabriques peuvent-elles louer leurs propriétés à long bail. 32
— La fabrique étant héritière universelle peut-elle donner à bail un bien fonds qui dépérit 250
Bancs. — Doit-on une place gratuite à l'église aux instituteurs et aux institutrices 142
— Les parents ou la servante du curé doivent-ils payer leurs places 142
— Une famille qui avant la Révolution avait droit à un banc, y a-t-elle encore droit aujourd'hui. 154
— Les bienfaiteurs d'une église ont-ils par le

fait droit à un banc gratuit 344
— Comment se perd le droit à une place dans l'église 344
— A quoi s'expose un maire qui de son autorité privée replace des bancs dans une église malgré la protestation du curé 453
— Dans le banc d'œuvre où se trouve la place d'honneur 550

Bataillon scolaire. — Les enfants sont-ils obligés de faire partie du bataillon scolaire et d'assister à ces exercices 84
— Ces exercices peuvent-ils se faire pendant le temps des classes et sont-ils obligatoires . 94

Binage. — Le curé bineur doit-il une seconde fois les impôts pour le presbytère de l'annexe. 263
— Afin de procurer la somme nécessaire à assurer le service d'une seconde messe, la fabrique peut-elle imposer d'office les familles et sanctionner sa décision par l'exclusion de la chaise des récalcitrants 180

Bureau de bienfaisance. — Peut-on attaquer la nomination d'un membre de ce bureau dont l'élection s'est faite de vive voix. . . 95
— Un citoyen sachant tout juste signer son nom peut-il être élu membre de ce bureau . . . 95

Calvaire. — Un calvaire érigé sur un terrain communal devient-il la propriété de la commune 285
— Le maire peut-il empêcher que la fabrique ne le transporte ailleurs et n'en utilise les matériaux 285

Casuel. — Lorsqu'un fils du défunt a commandé les funérailles en l'absence de ses frères qui est responsable envers la fabrique . . 179
— Une note sommaire et réduite ayant été refusée par le débiteur peut-on exiger qu'il solde la note détaillée non réduite. 179
— Le trésorier a-t-il besoin d'autorisation pour poursuivre ce recouvrement 179
— Comment entendre cette expression « les honoraires à payer aux ministres des cultes seront réglés par le gouvernement sur l'avis de l'évêque. 180
— Qui de l'héritier ou de l'usufruitier doit payer les frais funéraires. 226
— Comment faire rentrer une somme due à la fabrique depuis quatre ans pour services religieux commandés par des gens fortunés 227
— Quelle est la prescription applicable aux frais funéraires 239
— Une fabrique peut-elle sans autorisation préalable poursuivre en justice de paix le recouvrement de son casuel. 276
— Le trésorier a-t-il qualité pour réclamer en justice les honoraires du curé et du sacristain 334
— Après quel délai un débiteur de la fabrique pour frais de casuel pourrait-il invoquer la prescription 550

Catéchisme. — Qui a le droit de fixer l'heure du catéchisme 24
— Le curé peut-il la fixer durant le temps des classes. 24
— Peut-on exiger l'impôt des portes et fenêtres pour un local où le curé fait apprendre et réciter le catéchisme 60
— L'instituteur peut-il retenir les enfants pendant le temps du catéchisme sous prétexte de punitions à faire, ou d'exercices du bataillon scolaire à suivre 94

Cénotaphe. — Quelles sont les formalités à remplir pour poser un cénotaphe et une inscription dans une église. 396

Chaises. — Le curé peut-il retirer à un instituteur qui ne chante plus la chaise qu'il occupait au chœur 11
— Dans une église où les chaises se louent à l'année par bail verbal à qui à faire la location 572
— Le curé ou le trésorier peuvent-ils enlever les chaises louées par une famille si celle-ci ne les occupe pas 572
— Peut-on louer des chaises pour des personnes qui n'habitent pas la paroisse, mais qui peuvent y venir accidentellement. 572

Chapelle. — Peut-on opposer la prescription trentenaire à la revendication d'une chapelle rachetée après la révolution par un particulier et consacrée au culte depuis ce moment. 9

Chapelle vicariale. — Quelle différence entre une chapelle vicariale et une chapelle de secours . . 189

Chapitres cathédraux. — Quelle est la situation légale des chapitres cathédraux 403
— Législation au point de vue de la réunion des cures aux chapitres 403

Chiens. — Qu'a décidé le Conseil d'Etat au sujet des chiens de presbytère 287
— Le chien du presbytère doit-il être coté comme chien de luxe 320

Cierges. — Qui peut fournir la cire des enterrements 11
— Qui peut fixer le poids et la qualité des cierges 11
— Peut-on exiger quatre cierges pour l'autel. . 11
— Le curé a-t-il droit à un cierge 11
— Comment obliger les familles à accepter la cire fournie par la fabrique si elles en trouvent de moins bonne à moindre prix . . . 334
— La fabrique a-t-elle le droit de se réserver la fourniture de la cire pour les enterrements. Peut-elle être imposée à la patente 584

Cimetière. — Les fabriques sont-elles encore obligées à l'entretien des cimetières 23
— Quelles sont les formalités à remplir pour qu'un bienfaiteur puisse donner à la fabrique un terrain destiné à agrandir le cimetière 58
— Le maire peut-il supprimer une redevance payée jusque-là à la fabrique par ceux qui voulaient faire enterrer leurs morts en dehors du rang. 72
— Un curé peut-il être poursuivi parce que le sacristain aurait coupé quelques branches de sapin pour la décoration de l'église . . 130
— Quelle est l'autorisation nécessaire pour créer un cimetière dans un orphelinat 156
— Le cimetière ayant été agrandi peut-on, avec l'agrément du maire, niveler la partie nouvelle avec la terre de l'ancienne. 251
— Comment donner à la fabrique la propriété de la partie nouvelle appartenant à une société privée 251
— Comment forcer la municipalité à traiter avec honneur les ossements mis au jour par le transport des terres du cimetière 441
— Un ancien cimetière entourant l'église non aliénée à la Révolution n'appartient-il pas à la fabrique 608
— Comment faire reconnaître le droit de la fa-

brique sur ce cimetière 608
Cire. — Voir *Cierges*.
Clocher. — A qui appartiennent les pigeons qui habitent le clocher et les voûtes de l'église. 274
— Les maires qui ont la clef du clocher peuvent-ils y entrer à leur gré et pour n'importe quel motif 274
— Le maire a-t-il le droit d'illuminer le clocher malgré l'opposition du curé. 585
Cloche. — Un curé peut-il être poursuivi d'office et condamné parce que le battant d'une cloche se détache et tue une personne. . . 130
Conférence ecclésiastique cantonale. — Un prêtre peut-il léguer sa bibliothèque à cette conférence 341
Conseil de fabrique. — Un fabricien, réduit par la mort de sa femme à ses biens propres qui sont nuls, a-t-il cessé d'être une personne notable 34
— Un citoyen sachant tout juste signer son nom peut-il être élu membre du conseil de fabrique 95
— Un belge domicilié dans la commune, mais non naturalisé, peut-il être membre de la fabrique 105
— Le maire peut-il se faire remplacer par l'adjoint à la séance de *Quasimodo* 131
— Peut-on nommer conseiller de fabrique un paroissien auquel il manque à *Quasimodo* quelques jours pour avoir six mois de domicile réel 298
— Comment se font les renouvellements annuels et triennaux de la fabrique 416
— Si un fabricien démissionne à la séance de *Quasimodo* et n'est pas remplacé sur le champ, comment doit se faire la nomination de son successeur 428
— Quelles sont les fonctions incompatibles qu'on ne peut confier au même fabricien . 624
Conseil municipal. — Un citoyen sachant tout juste signer son nom peut-il être élu conseiller municipal 95
Conseil de préfecture. — Quelle est sa compétence pour ce qui regarde les fabriques 395
Conseil d'Etat. — Quelle est sa compétence pour ce qui regarde les fabriques 395
Corbillard. — La commune peut-elle de son chef créer un corbillard et l'imposer à toutes les familles 263
Cote mobilière. — Sur quoi se base l'administration des contributions directes pour fixer la cote mobilière 10
Décret de 1809.—Quelle est sa valeur canonique et l'histoire de ce décret 106
Donation.— Une donation ayant été faite à charge de faire acquitter des messes à perpétuité, la fabrique, le curé, les héritiers naturels peuvent-ils forcer le légataire à acquitter cette charge 167
— Ces derniers pourraient-ils faire annuler la donation pour inexécution des conditions . 167
— Peut-on faire une donation à une desservance comme à une fabrique 321
— Peut-on, sans l'intervention du maire, faire donation à la fabrique d'une maison devant servir de presbytère 335
— Quelles sont les formalités à remplir pour l'acceptation d'un champ donné au curé et à ses successeurs 417
Dons anonymes. — Peut-on pour des fondations se servir de ce moyen, comment procéder 264
Don manuel. — Les héritiers pourraient-ils réclamer des sommes données de la main à la main du vivant du donateur pour certaines œuvres, pour des messes à célébrer. . . . 441
— Si ce don a été fait pour embellir l'église et être distribué aux pauvres aurait-il le caractère d'un véritable dépôt pouvant être revendiqué 441
Drapeau. — Peut-on empêcher le maire d'arborer le drapeau au 14 juillet sur une église bâtie par la fabrique à l'aide de fonds réunis par le curé 274
— Si l'église est certainement propriété fabricienne, le maire peut-il y arborer le drapeau 299
Drap mortuaire. — Le curé est-il obligé de tolérer que les morts soient apportés jusqu'à l'entrée de l'église sur le brancard de la commune et qu'on se serve du drap mortuaire communal en haine de la religion, parce que ces objets ont servi aux enterrements civils 428
Ecole publique.—Le maire a-t-il le droit de faire replacer le crucifix enlevé de l'école par l'instituteur 46
— L'instituteur peut-il faire une classe pendant la messe du dimanche, à qui porter plainte 94
— Peut-on empêcher que l'instituteur réunisse les plus grands enfants des deux sexes et laisse les plus petits à sa femme qui est institutrice communale 107
— Quels motifs invoquer et quels moyens prendre 107
— Y a-t-il une loi qui fixe l'école au chef-lieu de commune 332
— Est-il contraire à la loi de rétablir le Christ dans une école 131
Ecole libre. — Est-il interdit aux instituteurs libres d'avoir plus d'élèves qu'il n'y a de mètres carrés dans leurs classes 12
— Peut-on les empêcher de loger le trop plein dans une salle voisine 12
— Y a-t-il une hauteur obligatoire 12
— Si on agrandit la salle faut-il faire une nouvelle déclaration et suspendre les classes. 12
— Un instituteur libre a-t-il besoin d'une autorisation pour ouvrir une classe d'adultes . 24
— Le conseil municipal peut-il louer pour une école libre le local de l'ancienne école de filles supprimée 47
— L'inspecteur peut-il interdire à un instituteur libre de conserver des jeux dans son école. 47
— Les religieuses qui doivent ouvrir une école libre, peuvent-elles en attendant l'expiration du délai, réunir les enfants pour leur enseigner le catéchisme et la couture . . . 59
— Faut-il un brevet au jeune homme qui aide un instituteur libre à diriger sa classe . . 108
— Quelle hauteur doivent avoir les salles de classe 156
— L'existence d'un café à soixante mètres d'une école libre peut-elle faire obstacle à l'ouverture de l'école 166
— L'inspecteur peut-il interdire aux écoles libres de recevoir des enfants au-dessous de cinq ans 216
— Une directrice d'école libre peut-elle se faire suppléer par une institutrice brevetée. . . 321

— Lorsqu'une autre directrice lui succède, celle-ci peut-elle, en faisant les déclarations nécessaires, demander de pouvoir ouvrir un cours d'adultes. 321
— L'inspecteur peut-il empêcher une école libre de recevoir des enfants au-dessous de six ans. 443
— Un instituteur adjoint breveté peut-il être aidé par un maître non breveté enseignant dans le même local et sous sa direction . . 583
— Les communes ont-elles le droit de subventionner les écoles libres. 596
— Une institutrice publique révoquée peut-elle enseigner comme institutrice adjointe dans une école libre de la même commune . . . 597

Ecole mixte. — Pour tenir cette école l'instituteur a-t-il besoin de l'autorisation du conseil départemental. 107

Eglise. — Lequel vaut mieux pour une fabrique qui veut construire une église de vendre des biens fonds ou d'emprunter. 59
— La fabrique peut-elle être autorisée à emprunter pour achever le paiement d'une église bâtie à l'aide de dons volontaires. . 96
— Quelles formalités sont à remplir pour prendre possession d'une église et la livrer au culte. 96
— Quelles sont les pièces à fournir quand on veut restaurer une église. 108, 130
— Un curé peut-il se porter entrepreneur d'une église 108
— Un particulier qui a fait bâtir à ses frais une église qui est déclarée chapelle de secours doit-il de préférence la léguer à la fabrique 126
— Peut-on empêcher de construire une grange dont le mur toucherait l'abside de l'église. 214
— Un curé peut-il, avec l'approbation de la fabrique, faire ouvrir dans l'église une porte qui a été précédemment murée 227
— Le curé peut-il de ses deniers et de son autorité privée agrandir la tribune de son église 228
— A qui appartient une église bâtie par la fabrique à l'aide de fonds réunis par le curé. 274
— L'église paroissiale étant remplacée par une église nouvelle bâtie par la fabrique, la commune peut-elle disposer de l'église ancienne sans consulter la fabrique. 286
— L'église étant propriété fabricienne le maire a-t-il le droit de faire inscrire sur ses murs la devise de la république 299
— Le conseil de fabrique peut-il de son autorité privée ouvrir une fenêtre dans le mur de l'église pour y placer une verrière. . . . 307
— Le curé peut-il, sans consulter la fabrique, acheter de son argent ou à l'aide de dons, des objets utiles à l'église 343
— La fabrique a-t-elle besoin d'autorisation pour ouvrir une rosace dans l'église en exécution d'un legs. 416
— Le curé peut-il à ses frais faire ouvrir une fenêtre nécessaire pour éclairer une chapelle et y placer une verrière 454
— Peut-on sans nouvelles formalités, démolir une voute non visée dans le plan des restaurations d'une église et la mettre à l'unisson avec les autres, s'il n'en coûte rien à la commune 479
— Le curé peut-il faire replacer, malgré la fabrique, les appuis de communion des chapelles, enlevés pour des travaux de restauration 549
— Comment reconnaître qu'une église est une propriété fabricienne ou non 573
— La fabrique peut-elle sans ou contre l'avis de la commune changer le dallage de l'église et disposer des pavés d'une vieille église non encore désaffectée 583
— Le maire ayant autorisé une réunion politique dans une vieille église non désaffectée, le curé peut-il l'attaquer. 583

Employés de l'église. — Quelles sont les paroisses où le curé peut nommer et révoquer les employés de l'église. 332

Emprunt. — Comment procéder pour contracter un emprunt au Crédit foncier. 59
— Un emprunt contracté sans les formalités légales engage-t-il la fabrique 96
— Que penser d'un emprunt fait par la fabrique sans les autorisations exigées dont on ne trouve aucune trace dans les archives. . . 143

Enseignement primaire et secondaire. — Un ecclésiastique qui donne l'instruction à quatre enfants est-il tenu de déclarer leur nom, leur âge, et de produire une attestation écrite des parents qu'ils se destinent à l'état ecclésiastique. 48
— Quelles sont les formalités à remplir à ce sujet. 143

Enterrement. — La fabrique a-t-elle droit de fournir les cierges des enterrements 11
— A l'enterrement d'un maire l'école laïque doit-elle avoir le pas sur l'école congréganiste . 308
— Le curé est-il obligé de tolérer que les morts soient apportés jusqu'à l'entrée de l'église sur le brancard qui a servi aux enterrements civils, quand on veut agir ainsi en haine de la religion 429
— Peut-il exiger l'enlèvement de drapeaux tricolores placés sur le cercueil. 429

Enterrement civil. — Que penser d'un enterrement civil pour lequel, sans l'aveu du curé, on emploie le drap mortuaire et les cierges de la fabrique 371

Fabrique. — Les membres du conseil de fabrique peuvent-ils être adjudicataires des travaux de l'église 10
— Une fabrique a-t-elle besoin d'autorisation pour placer en biens à échéance fixe une somme provenant de don manuel 22
— Quelle est l'historique et la valeur canonique du décret de 1809. 106
— Peut-on confier le soin de faire les dépenses votées par la fabrique à un membre autre que le trésorier. 143
— Les actes d'une fabrique dont le renouvellement n'a pas eu lieu régulièrement sont-ils frappés d'irrégularité. 144
— Quels sont les meilleurs ouvrages sur la comptabilité des fabriques. 155
— Une fabrique peut-elle placer ses économies dans un emprunt départemental 168
— Peut-on garder une somme de dix mille francs dans l'armoire à trois clefs en attendant le moment de l'employer 298
— Peut-on autoriser le trésorier à la placer comme il l'entendra sauf à en répondre. . . . 298

— Le trésorier peut-il englober sur un même mandat trimestriel tout ce qui est dû au curé pour frais dont il est chargé. 300
— La fabrique est-elle obligée de fournir et blanchir les surplis des vicaires. 309
— Le préfet peut-il exiger du trésorier les pièces justificatives de ses comptes 320
— Le curé assistant au conseil de fabrique est-il considéré comme étant dans l'exercice de ses fonctions. 334
— Le curé peut-il sans la fabrique acheter de son argent ou à l'aide de dons des objets utiles à l'église. 342
— Le trésorier est-il rééligible chaque année . 354
— Est-il tenu de produire son livre de comptes à la requête du conseil de fabrique. . . . 354
— Appartient-il de droit au curé de fournir le vin pour la messe, d'acheter les ornements. 354
— A quelle époque le trésorier entre-t-il en charge 355
— A qui appartient-il de le nommer. 355
— Pourquoi faire figurer aux recettes les cierges des enterrements. 480
— Ne faut-il pas en tête de chaque budget ou compte une place pour le boni ou le déficit de l'année précédente 480

Famille nombreuse. — Quels sont les avantages que fait la législation actuelle au septième enfant de la famille. 251
— L'Etat consent-il à ce qu'on fasse élever l'enfant dans un établissement libre. 251

Fondation. — La fabrique autorisée par l'évêque à accepter une somme à charge de services religieux peut-elle placer cette somme à la caisse d'épargne 250
— La fabrique peut-elle accepter une fondation de messes chantées quand il n'y a que trois francs pour satisfaire le curé, le chantre et la fabrique. 250
— Est-il vrai que l'Etat n'autorise pas de fondations de messes si l'honoraire n'est pas fixé à cinq francs. 252
— Peut-on pour des fondations se servir du moyen de dons anonymes, comment procéder. 264
— Dans toute fondation de messes est-il de droit que la fabrique ait au moins le tiers du revenu 354

Héritage. — Qu'entend-on par quotité disponible. 357
Voir *Testament*.

Horloge. — Le curé peut-il mettre à la raison un monteur d'horloge qui choisit à dessein le temps de la messe et le moment de la consécration pour remplir son office 610

Hospice. — L'administration peut-elle s'opposer à l'installation d'écoles dans les hôpitaux. . . . 215

Indemnité. — Voir *Logement*.

Inhumation. — Le prêtre est-il tenu d'exiger un permis d'inhumer par écrit. 156
— Que penser de l'article qui en cas de sépulture donne à l'autorité civile le pouvoir de commettre un autre prêtre pour y procéder. 191
— Le prêtre est-il soumis à la loi qui exige un permis d'inhumer, doit-il conserver cette pièce 250

Inscription tombale. — La loi qui défend de placer aucune inscription sur les tombes sans qu'elle ait été approuvée par le maire est-elle tombée en désuétude 202

Instituteur public. — Peut-il punir les enfants aux heures du catéchisme et les retenir à l'école 94
— A-t-il le droit de les détourner des offices du dimanche et du catéchisme de première communion pour les conduire au bataillon scolaire 94
— A-t-il le droit de faire pendant la messe du dimanche une classe facultative. 94
— A qui s'adresser pour se plaindre de certains propos contre le clergé tenus par l'instituteur. 94

Instituteur libre. — Voir *Ecole libre*.

Inventaire du mobilier. — Un curé est-il obligé d'obéir à un trésorier franc-maçon qui exige un renouvellement de l'inventaire de la fabrique. 239

Jardin du presbytère. — Comment s'opposer à ce qu'une commune diminue le jardin du presbytère pour agrandir le cimetière qui est autour de l'église 178
— La commune mise en demeure de relever les murs du jardin peut-elle louer ce jardin pour trois ans afin de couvrir les frais de clôture. 343
— S'il n'y a pas de jardin le curé a-t-il droit à une indemnité 344
— Est-il facile à une commune de déposséder le curé d'un jardin et d'une fontaine dont elle lui a donné la possession. 453

Juge de paix. — Quelles sont les affaires qui sont de sa compétence pour ce qui concerne les fabriques. 394

Legs. — Le notaire doit-il informer le curé d'une somme léguée pour service religieux . . . 240
— Le curé peut-il attaquer les héritiers en revendication d'un legs. 240
— Le legs d'une somme destinée à être entièrement employée en honoraires de messes est-il sujet à l'autorisation 276
— Peut-on léguer à une fabrique la rente nécessaire à assurer tels services religieux conformément au tarif diocésain sans déterminer ni la rente, ni le capital 287
— Le mauvais vouloir des héritiers peut-il faire obstacle à ce qu'une fabrique touche une somme léguée. Quelles sont les formalités à remplir. 331
— Le curé à qui il est légué une somme pour les frais funéraires et pour des messes à acquitter doit-il le droit de 9 pour cent. . 333
— Si le legs dépasse la quotité dont peut disposer le donateur est-il possible de l'annuler. 357
— Que faire au sujet d'un legs fait en faveur du curé de la paroisse *pro tempore*. 384
— Qui, de l'héritier ou de l'usufruitier, doit faire acquitter des messes sur une somme léguée 456
— Une famille peut-elle revendiquer le legs fait pour une école de frères, si la communauté a retiré ces instituteurs congréganistes, faute de sujets. 548

Livres d'église. — Quels sont les droits des évêques au point de vue civil sur l'impression des livres d'église 488

Logement (indemnité de). — La commune doit-elle être imposée pour le logement d'un mi-

nistre protestant parce qu'une famille protestante vient de s'établir sur son territoire. 35
— Lorsqu'il y a lieu d'accorder au curé une indemnité, quel doit en être le montant. . . 344
Loi militaire (nouvelle). — Les dispositions de cette loi, en tant qu'elle atteint tous les membres du clergé, seront-elles rétroactives 455
— N'est-il pas à craindre qu'elle soit appliquée plus rigoureusement aux membres des ordres religieux. 455
— Comment faire profiter du bénéfice de cette loi les prêtres religieux. 455
— La loi nouvelle atteint-elle tout citoyen à l'âge où il se trouve actuellement. 455
Mariage. — Quelles sont, au point de vue civil, les règles concernant les dispenses d'âge et de parenté. 501
Médecine. — Que permet et que défend la loi aux religieuses qui soignent les malades 214
Mense épiscopale. — Qu'entend-on par archives de la mense épiscopale et à qui en incombe la garde. 528
Messes. — Voir *Fondation, Legs.*
Ministre. — Questions relatives aux fabriques qui sont de sa compétence. 394
Mission. — Quel est le meilleur mode de placement pour des fonds donnés de la main à la main afin que les rentes servent à une mission. 417
Monuments historiques. — Quels sont les droits respectifs de l'architecte gouvernemental et du curé et de la fabrique sur ces monuments 463
— L'architecte peut-il défendre à la fabrique de remplacer un ancien autel qui n'a aucun caractère architectonique. 463
— L'architecte a-t-il le droit d'enlever et de s'approprier, malgré les protestations du curé, des sculptures trouvées dans les fouilles. 463
— L'architecte a-t-il le droit de désigner l'artiste verrier quand le curé veut placer des vitraux achetés par la fabrique. 463
— A-t-il le droit de vendre, comme appartenant à l'Etat, des dalles enlevées 463
— Quand il s'agit de grosses réparations faites aux frais de l'Etat l'architecte est-il obligé de passer une adjudication publique . . . 463
— Est-il obligé de justifier de l'emploi des secours accordés par le gouvernement. . . . 463
— Le rôle de l'architecte et la charge de l'Etat ne se bornent-ils pas à la conservation du monument 463
— Existent-ils de tout récents décrets au sujet des monuments historiques. 535
Notaire. — Un notaire membre ou parent d'un membre du conseil de fabrique peut-il passer les actes de la fabrique 322
Oblations. — A qui appartiennent les oblations faites aux services dans les chapelles des hospices. 202
Orphéon. — Comment obtenir qu'un orphéon ne fasse pas de musique devant l'église pendant les offices 94
Pain bénit. — L'offrande du pain bénit, là où en existe l'usage, est-elle obligatoire. 370
— Dans ces pays pourrait-on dès lors se dispenser de cette charge 514
— Dans la distribution du pain bénit, y a-t-il une hiérarchie à observer. 514
Patronage. — Un instituteur public peut-il interdire à ses élèves de fréquenter un patronage . . 48
Pensionnat. — Un prêtre peut-il sans autres formalités tenir un pensionnat ou une étude surveillée en conduisant ses élèves aux classes d'un collège. 83
— Une directrice d'institution libre est-elle obligée de se conformer pour l'entrée et la sortie des classes aux heures de l'école publique 189
— Peut-elle faire donner l'instruction religieuse par un prêtre à l'heure et dans la salle qu'il lui plaît. 189
— L'inspecteur a-t-il le droit de parcourir les salles de classe sans prévenir la directrice. 189
Photographe. — Un curé peut-il autoriser un photographe à photographier une statue vénérée de son église. 456
— La fabrique peut-elle s'opposer à la vente de cette photographie. 456
Pigeon. — A qui appartiennent les pigeons qui se réfugient au clocher 274
Police à l'église. — Le curé troublé par un charpentier voisin de l'église pendant qu'il confesse, peut-il faire cesser ce trouble. . . . 144
— Le curé peut-il imposer silence à des jeunes gens qui troublent l'office par leurs chants tout à fait défectueux. 417
— Comment agir si la police locale refuse d'intervenir 417
— Peut-on avoir un employé assermenté. . . . 417
— Y a-t-il des jugements de tribunaux appuyant ce droit de police du curé. 596
Politesse (Règles de). — Un prêtre correspondant avec son évêque doit-il employer le grand format. 354
— Est-il admis qu'un prêtre envoie à son évêque sa carte au jour de l'an. 354
— Quelle place doivent occuper à table l'évêque et son vicaire général 354
Pompes funèbres. — La fabrique a-t-elle le droit de faire les fournitures pour les enterrements 11
— La commune peut-elle imposer un corbillard à toutes les familles 263
— A qui appartiennent la nomination et la révocation des porteurs de morts 442
— La fabrique peut-elle renouveler avec un entrepreneur un traité pour les pompes funèbres sans que la commune intervienne et modifie le cahier des charges. 622
Postes. — Quel est le cas de force majeure qui décharge l'administration des postes du paiement d'une valeur déclarée. 130
Préfet. — Affaires concernant les fabriques qui sont de la compétence du préfet. 394
Prescription. — Peut-on opposer la prescription trentenaire à la revendication d'une chapelle rachetée après la révolution et consacrée depuis au culte. 9
Voir *Casuel.*
Presbytère. — Le conseil municipal peut-il transférer le presbytère pour créer une place. . 9
— Peut-on faire opposition au conseil d'Etat. . 9
— Que doit faire un curé à qui le maire refuse l'entrée en jouissance du presbytère reconstruit depuis deux ans. 34
— Le curé qui n'habite pas son presbytère peut-il y mettre des locataires 36

- La commune a-t-elle le droit de désaffecter le presbytère actuel pour le remplacer par un autre dépourvu de jardin. . . . .
— La commune peut-elle faire passer une rue sur le jardin du presbytère. 320
— La commune doit-elle alors une indemnité et clore le reste du jardin. 320
— Peut-on, sans l'intervention du maire, faire don à la fabrique d'une maison devant servir de presbytère. 335
— Peut-on faire interdire dans un local scolaire une fenêtre autrefois condamnée qui donne vue sur tout le presbytère 342
— Le curé logé par la commune dans une maison louée peut-il refuser un autre logement qu'on veut lui imposer afin de donner le sien à l'instituteur 396
— Le curé et la fabrique ont-ils besoin d'autorisation pour exécuter à leurs frais des réparations au presbytère, qu'ils acceptent ou non un léger secours de la commune . . . 416
— Quelles sont les formalités à remplir pour l'acceptation d'un champ légué au curé et à ses successeurs 417
— Peut-on rétablir des portes à l'enceinte du presbytère par lesquelles les habitants ont pris l'habitude de passer depuis la Révolution 417
— Peut-on, sans la commune, construire un hangar adossé à la cure. 479
— Le presbytère étant sur le chemin public, peut-on planter des ceps de vigne devant la façade. 479
— Comment s'y prendre pour conserver l'entière propriété d'un mur de clôture du presbytère en permettant à un voisin d'y appuyer un hangar. 535
— Le curé doit-il supporter l'impôt des portes et fenêtres pour un presbytère que la commune a acheté en s'engageant à payer les contributions 596
— Quelle procédure doit suivre une commune qui veut affecter à une école une salle du presbytère ou de ses dépendances 597
— Une commune peut-elle vendre aujourd'hui un terrain qu'elle a donné au presbytère il y a soixante ans 608
Prestations. — Peut-on imposer aux prestations le cheval et la voiture du curé qui en a besoin pour la desserte de sa paroisse 356
Procession. — L'école communale a-t-elle le pas sur l'école libre à une procession malgré l'ordre du curé. 368
Protestants. — Le maire est-il obligé d'autoriser des prédicants protestants à tenir une réunion dans un café, s'ils sont d'ailleurs en règle . . . 550
Quatorze Juillet. — Voir *Clocher, Drapeau.*
Quêtes. — Voir *Sonnerie.*
— Formalités à remplir pour faire à l'église des quêtes régulières dans le but de restaurer l'église 623
Réparations. — Une fabrique pourrait-elle résister à une décision du préfet voulant l'obliger à exécuter les réparations adoptées par la commune et à laisser les autres qu'elle juge convenables et dont elle seule supporte la dépense. 573
Sacristie. — Quels sont les meilleurs ouvrages sur la tenue des sacristies 155
Scellés. — Une fabrique peut-elle faire apposer les scellés quand elle est créancière d'une succession. 440
— Un créancier ordinaire le peut-il 440
— Le juge de paix peut-il apposer d'office les scellés dans les palais épiscopaux et les presbytères à la mort des titulaires. . . . 440
Sépulture. — Qui doit payer les frais de sépulture. 226
— Comment faire solder les frais de sépulture quand le défunt laisse l'usufruit à une personne et le fonds à d'autres. 249
— La veuve usufruitière est-elle tenue d'une part des frais funéraires 319
— Le droit d'être inhumé dans une église appartient-il à celui qui l'a fait bâtir. 535
— Appartient-il à la donatrice d'une chapelle qui s'est réservé le droit d'y être inhumée 535
Service militaire. — Que doivent faire des clercs entrés déjà dans les ordres majeurs dispensés du service militaire à titre de fils aînés de veuves pour se libérer complètement. 118
Voir *Loi militaire.*
Sonnerie. — La fabrique ayant fait remise du droit de sonnerie aux habitants qui en retour entretiennent la lampe du Saint-Sacrement et font le balayage de l'église, peut-on exiger les droits de sonnerie de ceux qui n'accomplissent pas ces obligations. . . . 35
— Le maire ayant la clef de l'église et pouvant faire sonner depuis l'église, a-t-il le droit de forcer la porte qui ferme la voûte de la tour 274
Sonneur. — Le sonneur étant rétribué par une quête à domicile, la fabrique pourrait-elle exiger de ceux qui ne donnent rien un honoraire plus élevé quand ils demandent la sonnerie. 307
— Le curé pourrait-il refuser son ministère aux récalcitrants 307
— Le maire peut-il par un arrêté supprimer cette quête à domicile. 356
— Peut-on passer outre avant d'avoir obtenu l'annulation d'un semblable arrêté 356
Substitution. — Qu'entend-on par là et quand est-elle prohibée. 515
Subventions communales. — Dans quels cas peuvent-elles être exigées et quelles sont les formalités à remplir. 285, 370
— Comment maintenir malgré le préfet les allocations communales votées en faveur du curé ou de l'école libre. 443
Subventions de l'Etat. — Quelles sont les formalités à remplir pour obtenir de l'Etat une subvention affectée aux grosses réparations de l'église. 262
— Quelle est la quotité de ce secours et dans ce cas à qui revient la direction des travaux. 262
— A quel moment verser dans la caisse du percepteur les sommes votées par la fabrique et la commune. 262
— Comment faire pour obtenir une nouvelle allocation de l'Etat pour l'achèvement d'une église, l'administration ayant déclaré qu'elle ne donnerait rien pour les voûtes. . . . 558
Suisse. — Voir *Police à l'église.*
Supplément de traitement. — La fabrique pour procurer la somme nécessaire au service d'une seconde messe peut-elle imposer d'office les familles et sanctionner sa décision par l'exclusion de la chaise des récalcitrants 180

Surplis. — La fabrique est-elle obligée de fournir et de blanchir les surplis des vicaires 309
Testament. — Comment assurer à des neveux la propriété d'un héritage en donnant l'usufruit au père et en décidant qu'en cas de décès d'un neveu, l'héritage passera aux autres 120
— Un testament renferme une clause obligeant le légataire de faire dire des messes à perpétuité, le curé, la fabrique ou les héritiers peuvent-ils le forcer à acquitter cette charge 167
— Voir *Legs*.
Traitements ecclésiastiques. — Un curé dont le traitement est supprimé peut-il porter l'affaire au conseil d'Etat 84
— Le remplaçant d'un curé malade a-t-il droit à une indemnité 120
Trésorier. — Est-il rééligible tous les ans 354
— A quelle époque entre-t-il en charge 355
— A qui appartient sa nomination 355
— Le trésorier de la fabrique peut-il être en même temps secrétaire du Conseil 624
— Voir *Fabrique*.
Tribunaux civils. — Affaires concernant les fabriques qui sont de leur compétence 394
Troncs. — Formalités à remplir pour établir à l'église un tronc dans le but de restaurer l'église . 623
Vicaire. — Le chien du vicaire doit-il être taxé comme chien de luxe 320

VARIÉTÉS

Ministère paroissial (suite)

L'association religieuse dans les paroisses pour le soutien de la foi et de l'idée chrétienne.

§ II. Son opportunité et ses conditions pour être puissante 7, 20
Sa possibilité, moyens de l'établir 55, 80
Réponse aux objections 56, 80
Préparation et établissement de la confrérie de la foi 81
Confrérie de la foi 115
I. Ses relations avec l'archiconfrérie de la doctrine chrétienne 116
II. Projets de règlements et statuts 152
1. But de la confrérie 154
2. Devoirs des associés 162
3. Admission des associés 163
4. Organisation de la confrérie 164
5. Ses ressources 165
6. Ses fêtes et ses réunions 165
7. Indulgences et avantages spirituels 165
Le catéchisme à notre époque 199
I. Seul moyen universellement possible de sauver la religion de l'enfant 200
II. C'est une œuvre obligatoire au premier chef pour le curé 200
III. Il faut savoir faire aimer le catéchisme à l'enfant et aux parents 201
IV. Il faut savoir exciter dans toutes les âmes chrétiennes l'estime du catéchisme 202
Sa pratique 236
I. Organisation d'un catéchisme 237, 271
Différents catéchismes pour les petits et les grands 271
Catéchisme de première communion 272
Catéchisme de persévérance 273
II. Matière et méthode du catéchisme 390
L'histoire sainte 392
L'Evangile 393
III. Encouragements et moyens d'émulation . . . 477
Bonne note et carte d'honneur 477
Objets à distribuer en récompense 478
Fêtes du catéchisme 478
Bons points, examen annuel 487
Certificat d'instruction religieuse, salle du catéchisme 488
IV. Nécessité et moyen d'intéresser et d'associer la paroisse à l'œuvre du catéchisme 620

Les opérations de bourse devant la conscience

Préliminaires de cette question 310
I. Placement de fonds 311
1. Obligations morales de l'actionnaire 311
2. Obligations morales de l'obligataire 312
II. La spéculation et le jeu ou agiotage 323
1. Sa nature 323
2. Sa moralité 323
3. Application des principes aux opérations financières, marchés au comptant et à terme 335

Livres paroissiaux

Etude canonique

I. Livres paroissiaux en général.
1. Rédaction de ces livres 345
2. Leur conservation 347
3. Leur valeur juridique 348
II. Livres paroissiaux en particulier.
1. Livres de baptêmes 358
2. Livres des confirmés 359
3. Registre des mariages 359
4. Registre des décès 360
5. Registre de l'état des âmes 360
6. Livres des messes manuelles ou fondées . . . 371
Appendice : Livre des monitions canoniques . . . 372

Assistance des moribonds

I. Existence de cette obligation.
1. Preuves tirées des décisions des S. Congrégations 406
2. Raisons théologiques 407
3. Raisons venant de la pratique universelle de l'Eglise 408
4. Raisons d'autorité, théologiens, canonistes . . 408
II. Gravité de cette obligation 418
Causes qui en dispensent 420
III. Manière d'assister les mourants.
1. Absolution des moribonds 430
2. Recommandation de l'âme 431

Prédication

Charge paroissiale

I. Existence de cette loi.
1. Textes du concile de Trente 537
2. Actes du Saint-Siège 539
3. Affirmation des théologiens 539

II. Quels jours doit prêcher le curé.
1. Enumération de ces jours par le Concile de Trente 550
2. A quel moment 551
3. Combien de fois chaque dimanche 552
III. Excuses alléguées pour se dispenser de ce devoir.
1. Motifs légitimes 560
2. Causes illégitimes 561
IV. Gravité de cette charge. 574
V. Peines portées contre les infracteurs de cette loi 576
VI. Quels sont ceux qui sont tenus de prêcher . . 586
VII. Quel est l'objet de la prédication 597
VIII. Qualités d'une prédication fructueuse 610

COURRIER DE L'UTILE

Diphtérie. — Diagnostic. 132
— Son traitement 287
Vin. — Manière de faire vieillir le vin en quatre jours. 492

COURRIER DES LIVRES

Nos
Ami du Clergé. — Lettre élogieuse de Léon XIII 1
— Précieux encouragement de l'*Univers*. . . . 7
— Changement de direction. Explications données par le nouveau directeur 43
Apocalypse. — Les grands avertissements de l'Apocalypse en regard des lumières de la raison et de la foi. 23
Bible. — La sainte Bible, par Fillion, sulpicien . 51
Biographies du XIX^{e} siècle 6, 8
Bloud et Barral libraires. Catalogue des livres nouveaux 47, 48
Bollandistes. — Les petits Bollandistes 48, 50
Catéchisme du patron, par L. Harmel. 22
Chine. — Au pays de Chine, par P. Antonini . . 2
Clergé (le) et la société actuelle. Abbé Georgel . . 20
Commentaires sur les Epitres catholiques. Maunoury 16
Courbet (Amiral), d'après ses lettres. Félix Julien 15
Darboy. Vie de l'archevêque de Paris. Abbé Guillermin 24, 25
Dictionnaire apologétique de la foi catholique, J.-B. Jaugey 42
Dimanche. — Quelques grains de bon sens à propos du dimanche 18
Doctrine chrétienne. — Abbé Laurent 34
Ecriture-Sainte. — Autorité de l'Ecriture-Sainte dans les questions historiques et scientifiques. Abbé Duchemin 39
Eglise. — Nouvelle défense de l'Eglise, par l'abbé Charles Rossignol 13
Eternité. — Retraite prêchée à Notre-Dame de Paris par le R. P. Félix 21
Falloux. — Le comte de Falloux et ses mémoires, par E. Veuillot 19
Famille. — Une grande dame dans son ménage aux temps de Louis XIV, par Charles de Ribbe 29, 30, 31
France (la) **en 1889,** par le comte de Chaudordy 37, 38, 40
François de Sales (saint). — Fleurs et fruits, par Blampignon 51
Freppel. — Œuvres polémiques 4
Histoire. — Pensées sur l'histoire, par Ch. Charaux 28
— Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie pour l'étude du moyen-âge, par le comte Mas Latrie 32, 33
Histoire de l'Eglise, par S. E. le cardinal Hergenrœther, traduite de l'allemand par l'abbé Belet . . . . 2, 3, 4.
Jeanne-d'Arc. — Opportunité de sa canonisation, par l'abbé Mourot 12
Jérusalem, ses gloires et ses malheurs, par l'abbé Boulfroy. 35, 36
Lacordaire orateur. — Etudes . . . 41, 42, 44, 47, 49
La Vallière (Madame de). — La morale de Bossuet à la cour de Louis XIV. Abbé Pauthe . . . 52
Mois de Marie et du **Rosaire.** — Abbé Théric de Macon de Monchevray 18
Musique (la) en Lorraine. — A. Jacquot 39
Paléographie musicale. — Fac-similés phototypiques manuscrits des chants de Solesmes . . 26, 27
Pasquier, chanoine de Tours, confesseur de M. Dupont. Biographie. Abbé Corbe 10
Première communion. — Pratique de l'enseignement du catéchisme de première communion, par l'abbé Maudouit 11
Religion. — Preuves de la foi chrétienne, conférences par Jules Séverin 13
— Accord de la science et de la religion, par le docteur A. Devers 14
Révolution. — Les réformes et la révolution de 1789. Henri de l'Epinois 20
Rome au pape. — J. Denais 18
Serviteurs de Dieu (les). — L. Aubineau 17

LANGRES. — TYP. MAITRIER ET COURTOT.

60
61
74
76
86
97
10

92

os
40

51
4

28

33

4.

12

36
49

52

18
39

27

10

11

13

14

20
18
17